

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE : KAYLA NEMOUR DÉCROCHE L'OR EN EGYPT
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE LUI PRÉSENTE SES FÉLICITATIONS

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 28 AVRIL 2025 // N°1063 // PRIX 20 DA

DOCUMENTAIRE RÉALISÉ
PAR REDOUANE TAHRI

«LA SAOURA, UN
TRÉSOR NATUREL
ET CULTUREL »
PROJETÉ À ALGER

P.15

4 MORTS ET 13 BLESSÉS DANS UN GLISSEMENT DE TERRAIN À ORAN

UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE AU CHEVET DES VICTIMES

Drame à Oran. Quatre personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans un glissement de terrain, survenu dans la nuit de samedi à dimanche au lieu-dit « Terrain Chabat » dans le quartier de Haï Sanaouber (ex-Planteurs), dans la commune d'Oran. Cela s'est produit peu après minuit.

P. 2



Photo : D.R

LE MINISTRE TURC DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES LE DIT :
LE HAMAS ACCEPTERA TOUT ACCORD INCLUANT UNE SOLUTION À DEUX ÉTATS

P.4

L'ALGÉRIE AUGMENTE
SES EXPORTATIONS
DE GAZ VERS
L'EUROPE EN MARS

P.7



LA CHAMBRE NATIONALE
DES NOTAIRES APPELLE À
L'APPLICATION STRICTE
DE LA LOI

**FINI LE PAIEMENT
EN ESPÈCES DANS
L'IMMOBILIER ET
L'AUTOMOBILE**

Acheter un bien immobilier, un véhicule ou souscrire une assurance obligatoire en Algérie ne pourra plus se faire en liquide. La loi de finances 2025 impose l'usage exclusif des moyens de paiement électronique ou par chèque.

P.3

Meziane appelle les médias arabes à produire des contenus «objectifs et crédibles»

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a appelé, hier, les médias arabes à assumer leur rôle «pionnier» en produisant des contenus médiatiques «objectifs et crédibles». Dans une allocution prononcée à l’ouverture des travaux des Réunions périodiques des coordinateurs de radio et de télévision et des ingénieurs de communication arabes, Meziane a exhorté les médias arabes à «produire des contenus médiatiques porteurs de sens et instructifs, respectueux de la souveraineté, de l’identité et des potentialités économiques des États et fondés sur les principes d’éthique et de déontologie professionnelle». Ces contenus doivent aussi «bannir la discorde, la division et l’altération des faits, promouvoir les nobles valeurs humaines et soutenir la stabilité et le développement dans toutes ses dimensions», a ajouté Meziane. Évoquant «les médias tendancieux qui cherchent à semer la discorde et à déstabiliser des pays arabes en altérant les faits qui s’y rapportent et en discréditant leurs choix souverains», le ministre de la Communication a insisté sur la nécessité pour les médias arabes de se mobiliser «face à ces défis qui menacent notre stabilité et notre souveraineté» et d’œuvrer de concert à «relayer les faits de manière fidèle, sans déformation ni manipulation, en mettant en lumière les efforts de nos pays au service du développement, de la bonne gouvernance et des pratiques démocratiques». Meziane a, dans ce contexte, souligné l’importance de ces réunions annuelles périodiques en ce qu’elles permettent, a-t-il dit, de dresser le bilan de l’année précédente, de remédier aux insuffisances constatées et de proposer des solutions aux problèmes professionnels rencontrés.

R.N.

4 MORTS ET 13 BLESSÉS DANS UN GLISSEMENT DE TERRAIN À ORAN

Une délégation ministérielle dépêchée sur place

Une commission ministérielle de haut niveau s’est rendue hier matin à Oran à l’effet de s’enquérir de l’état de santé des blessés et de constater les dégâts du glissement de terrain survenu la veille au quartier de Haï Sanaouer (ex-Planteurs).

Meriem Kaci

Quatre personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans un glissement de terrain, survenu dans la nuit de samedi à dimanche au lieu-dit «Terrain Chabat» dans le quartier de Haï Sanaouer (ex-Planteurs), dans la commune d’Oran. Le glissement de terrain, qui s’est produit peu après minuit, a entraîné l’effondrement de cinq habitations précaires, faisant, selon un bilan définitif de la Protection civile, 4 morts, dont deux femmes transportées

par des particuliers. Les personnes décédées étaient âgées de 5 à 43 ans. Le bilan fait état également de 13 personnes blessées, dont 7 prises en charge par les services de la Protection civile. Les victimes, âgées entre 12 et 75 ans, ont été évacuées vers les hôpitaux de la région. Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention 4 camions de secours, 5 ambulances, une équipe de recherche et d’intervention en zones difficiles, ainsi qu’une unité cynotechnique. Le wali d’Oran Samir Chibani, s’est rendu sur les lieux

du drame, pour s’enquérir de la situation des habitants du quartier. Une commission ministérielle de haut niveau s’est rendue hier matin à Oran à l’effet de s’enquérir de l’état de santé des blessés et de constater les dégâts du glissement de terrain survenu la veille au quartier de Haï Sanaouer (ex-Planteurs). La délégation est composée des ministres de l’Intérieur Ibrahim Merad, de la Solidarité, Soraya Mouloudji, de l’Habitat Tarek Belaribi. Le directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, et le DG de la protection civile, Boualem Boughalf, et le secrétaire général du ministère des Travaux publics, Ali Boulerbah, ont été également dépêchés à Oran, suite à ce drame qui a endeuillé le quartier de Haï Sanaouer (ex-Plan-

teurs). Le ministre de l’Intérieur, Ibrahim Merad, a déclaré à la presse que «toutes les familles qui doivent quitter leurs habitations en danger seront relogées ce soir dans de nouveaux logements». «Toutes les dispositions ont été prises avec le ministère de l’Habitat et les autorités locales pour les prendre en charge», a-t-il affirmé. Le ministre a réaffirmé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde une attention particulière aux citoyens, où qu’ils soient, appelant à faire preuve de solidarité avec les familles affectées et à éliminer les dangers qui les entourent, afin d’éviter que de tels incidents se reproduisent. Il a également souligné que l’État reste aux côtés du citoyen, tant sur le plan de la solidarité que de l’intervention, insistant sur la nécessité de prévenir ce genre de risques dans toutes les villes, qu’il s’agisse d’habitations précaires, d’inondations ou d’autres menaces. M. Merad a aussi annoncé que les victimes de l’accident et leurs proches bénéficieront d’un accompagnement psychologique assuré par des spécialistes.

M. Ka

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille des quatre victimes qui ont péri dans un glissement de terrain ayant entraîné l’effondrement de cinq habitations précaires dans la wilaya d’Oran. «C’est avec une grande affliction et une profonde tristesse que nous présentons nos sincères condoléances à la famille des quatre victimes qui ont tragiquement perdu la vie dans un glissement de ter-

rain ayant entraîné l’effondrement de cinq habitations précaires à Oran», a écrit le président de la République dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux. Et d’ajouter : «En cette douloureuse épreuve, nous prions Dieu Tout-Puissant d’entourer les défunts de Sa sainte miséricorde et d’accorder un prompt rétablissement à tous les blessés. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons».

M.KA

ASSASSINAT D’UN MUSULMAN DANS UNE MOSQUÉE EN FRANCE

Le silence complice des partis

Merouane Korsou

Une fois de plus, la communauté musulmane de France est agressée jusque dans ses mosquées. Après les discours racistes, xénophobes, islamophobes et haineux contre les musulmans de France, les "basanés" et les "noirs", il ne pouvait y avoir dans cette France qui se veut multiculturelle, multiraciale, qu’un crime odieux, dans une mosquée de surcroît. Vendredi, dans la petite commune de La Grand-Combe, dans le Gard (sud), c’était donc l’horreur, un crime abject d’un jeune musulman d’origine malienne, Boubakar, par un illuminé qui lui a porté plusieurs dizaines de coups de couteau. Le sinistre assassin, un jeune, a même filmé son acte ignoble et s’est ensuite enfui. Il est, à la rédaction de ce compte-rendu, toujours en fuite et des dizaines de policiers et de gendarmes sont à ses trousses. Mais, il n’empêche que cet autre acte raciste, doublé d’un crime affreux, n’a été dénoncé et n’a mobilisé la France officielle que deux jours après le drame, c’est-à-dire hier dimanche, un silence officiel de 48 heures, alors que Boubakar avait rendu l’âme vendredi

matin dans la mosquée Khadidja de la Grand-Combe, près d’Alès. En pareilles circonstances, mais lorsqu’il s’agit toujours d’un crime commis par un immigré, surtout africain ou maghrébin, des bataillons chauffés à blanc de la classe politique française, appuyés par les officiels, dénoncent un crime terroriste ou antisémite odieux. Sauf que dans le cas actuel, il s’agit d’un musulman assassiné de sang-froid, un acte prémédité, par un Français nourri par la haine des milieux d’extrême droite à l’encontre de la communauté musulmane de France, tous partis confondus, que ce soit de la droite, de l’extrême droite ou des partis du centre, et parfois même de la gauche. Et, comble de l’horreur, quarante-huit heures après l’assassinat d’Aboubakar, son assassin, un homme d’une vingtaine d’années «potentiellement extrêmement dangereux», était toujours en fuite dans l’après-midi, dimanche 27 avril. Devant cet acte ignoble, la Grande Mosquée de Paris a exprimé «son immense effroi face au meurtre d’un fidèle perpétré ce vendredi matin au sein d’une mosquée de La Grand-Combe, une commune située près

d’Alès, dans le Gard, (sud). “Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet acte abominable, d’une gravité extrême, commis au sein d’une mosquée, maison de Dieu”, précise le communiqué de la Grande mosquée de Paris, qui appelle “les pouvoirs publics à prendre la mesure de ce crime, à faire rapidement toute la lumière sur ses raisons et ses circonstances particulièrement préoccupantes, et à retrouver le coupable visé par une enquête pour assassinat”. “Seule voix discordante dans le silence de la classe politique dans l’Hexagone, le bouillant leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, bête noire de la droite et l’extrême droite, a estimé que “le meurtre d’un musulman en prière est le résultat des incessantes incitations à l’islamophobie. C’est un franchissement de seuil indigne”. Le vice-président du Conseil français du culte musulman (CFCM) et recteur de la mosquée Sud-Nîmes, Abdallah Zekri, a ainsi fait part hier dimanche de la «déception» des fidèles musulmans par rapport à l’absence de soutien clair apporté par les services de l’Etat français. Abdallah Zekri, qui a assisté à une marche pour dénoncer l’assassinat

d’Aboubakar alors qu’il était en train de prier, a dénoncé un acte islamophobe et d’«horreur», avant d’affirmer que “les musulmans vivent dans un climat de menaces et d’intimidation. “On reçoit des lettres, avec des cercueils dessinés, des ‘dégagez chez vous”. Ce n’est qu’hier, presque 48 heures après l’abject assassinat, que le président français a réagi. Un peu tard pour un chef d’État dans ses réactions politiques et humaines face au crime d’un ressortissant français, mais de confession musulmane, d’origine africaine ? “Le racisme et la haine en raison de la religion n’auront jamais leur place en France”, a-t-il assuré, faisant valoir sur le réseau social X que “la liberté de culte est intangible”. Il a également adressé «le soutien de la nation» à la famille de la victime et «à nos compatriotes de confession musulmane». Quant au ministre de l’Intérieur, si prompt à casser de l’immigré et à tirer ses OQTF à tout bout de champ, lui aussi n’a réagi que tardivement, car il ne s’agit pas dans le cas présent d’un pseudo acte antisémite, mais de l’assassinat d’un musulman dans une mosquée.

M. K.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LA CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES APPELLE
À L'APPLICATION STRICTE DE LA LOI

Fin le paiement en espèces dans l'immobilier et l'automobile

La Chambre nationale des notaires, dirigée par Ramdane Bougouffa, a pris les devants. Les notaires devront non seulement vérifier l'origine du paiement, mais aussi conserver ces justificatifs dans leurs archives.

Karima Baba Aissa

Acheter un bien immobilier, un véhicule ou souscrire une assurance obligatoire en Algérie ne pourra plus se faire en liquide. La loi de finances 2025, publiée fin décembre dernier, impose l'usage exclusif des moyens de paiement bancaires pour plusieurs transactions importantes. Une mesure qui vise à renforcer la traçabilité financière et à réduire le poids du marché informel. La Chambre nationale des notaires, dirigée par Ramdane Bougouffa, a pris les devants. Dans une circulaire adressée le 23 avril aux chambres régionales, elle a ordonné à l'ensemble des notaires du pays de refuser tout acte de vente réglé en espèces. Pour toute acquisition immobilière, automobile ou de biens industriels, le règlement devra être justifié par un virement bancaire, un chèque certifié ou une transaction électronique. Le mode de paiement sera mentionné explicitement dans l'acte



notarié, avec copie des preuves de règlement annexée au dossier. Les notaires devront non seulement vérifier l'origine du paiement, mais aussi conserver ces justificatifs dans leurs archives. Leur responsabilité sera engagée en cas de manquement, marquant ainsi un tournant dans la fonction notariale, désormais étroitement liée à la lutte contre le blanchiment d'argent. Même exigence dans le secteur des assurances. Le Conseil national des assurances a rappelé aux compagnies l'obligation, dès 2025, d'exiger le paiement des primes par voie bancaire pour les contrats obligatoires, véhicules, transport, risques industriels et responsabilité civile. Le recours au cash est définitivement proscrit. La profession d'avocat est également mobi-

lisée. L'Ordre national des avocats demande la généralisation des terminaux de paiement électronique (TPE) dans les guichets judiciaires, afin d'étendre le paiement numérique aux frais de justice et aux diverses procédures administratives. Ces mesures s'inscrivent dans une stratégie nationale plus large. L'objectif est de limiter la circulation du cash, de mieux lutter contre l'économie informelle et de stimuler la bancarisation. En 2024, les transactions électroniques ont fortement progressé, avec 96,5 millions d'opérations recensées, pour un montant global approchant 60 milliards de dinars. Les cartes de paiement en circulation ont dépassé les 17,5 millions d'unités, en hausse de près de 15 % en un an. À terme, toute transaction importante devra passer par

un compte bancaire. L'ouverture d'un compte deviendra incontournable pour tout citoyen souhaitant acquérir un bien immobilier, un véhicule ou assurer un patrimoine. Les autorités misent sur cette réforme pour mieux encadrer les flux financiers, renforcer la transparence économique et aligner l'Algérie sur les normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment et l'évasion fiscale. L'application de ces nouvelles obligations, qui repose largement sur les professions réglementées, sera déterminante. L'enjeu est de taille : il s'agit non seulement d'assainir l'économie, mais aussi de restaurer la confiance dans le système bancaire, longtemps plombé par la préférence du cash dans les transactions de grande valeur.

K.B.A.

SECTEUR DE LA SIDÉRURGIE

ANABIB s'allie à la société chinoise Dauphine d'or

L'Entreprise nationale de tubes et de transformation de produits plats ANABIB, filiale de la HOLDING SNS, a signé hier un accord de partenariat dans le domaine de la fabrication de moules, de supports métalliques et de galvanisation par immersion avec la société chinoise Dauphine d'or, selon un communiqué du ministère de l'Industrie. La cérémonie de signature a eu lieu au siège du ministère, sous la supervision du ministre de l'Industrie, Seifi Gharib, et en présence du président et directeur général de la holding SNS et des cadres du ministère. L'accord vise à établir un groupe d'intérêt commun (GIC) afin de mettre en commun les ressources et les moyens disponibles aux deux parties pour améliorer la production et renforcer la compétitivité sur le marché. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère visant à renforcer les capacités de production nationales et à localiser les industries straté-

giques en Algérie, notamment la fabrication de divers types de moules et de supports métalliques, en plus de l'activité de galvanisation par immersion et par chaleur. ANABIB essaye d'établir un partenariat solide avec les Chinois. En mars dernier, Anabib SPA avait signé un accord préliminaire avec la société chinoise SARL Auto Lumière, spécialisée dans la fabrication de pièces de rechange automobiles. Cet accord permettra la création d'une entreprise mixte pour la fabrication de pièces détachées automobiles en Algérie, au niveau de l'unité «PTS » à Rouiba (Alger). Ce partenariat s'inscrit en fait dans la politique du gouvernement visant à mettre en place un tissu industriel solide dans le secteur automobile, orienté vers l'innovation et la qualité, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que pôle industriel dans la région.

Y.B.

PROJET AGRICOLE ALGÉRO-ITALIEN À TIMIMOUN

Sonelgaz apporte sa pierre à l'édifice

Le directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Laadjal, a annoncé hier la prise de mesures proactives en vue de fournir de l'électricité et du gaz au projet agricole algéro-italien prévu à Timimoun. Le DG de la Sonelgaz est intervenu en marge de la réception d'une délégation de BF Algérie menée par Mustafa Al-Hawari en présence de plusieurs cadres des deux parties et d'un représentant du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche. Au cours de la

réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités soutenant les investissements étrangers et favorisant le développement national, il a été question des mesures prises par les succursales de Sonelgaz pour accélérer les études techniques sur le raccordement du projet à l'énergie électrique et au gaz. Mourad Laadjal a souligné, au passage, que la Sonelgaz travaille à mettre en œuvre les directives des autorités supérieures,

notamment en ce qui concerne le soutien aux investissements agricoles, soulignant la volonté du groupe à fournir toutes les facilités à « BF Algérie » pour assurer le lancement du projet dans les délais impartis, en attendant l'achèvement des études finales. De son côté, Al-Hawari a apprécié l'efficacité et la disponibilité de Sonelgaz pour accompagner la mise en œuvre de nombreux projets, soulignant les besoins énergétiques du projet.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Fin de partie pour le cash

PAR: AÏDA MOUNI

La loi de finances 2025 semble marquer une « évolution » en profondeur des pratiques économiques en Algérie. En interdisant les paiements en espèces pour certaines transactions importantes, elle aspire à réinventer l'économie, loin des pratiques opaques qui l'ont longtemps gangrenée. La vente d'immobilier, l'achat de véhicules, les primes d'assurances, et même les yachts, tous ces secteurs devront désormais se passer de l'argent liquide. Dès 2025, il est obligatoirement nécessaire de passer par les circuits bancaires (virements, chèques ou autres formes de paiements électroniques) pour régler ces transactions. Cette mesure, qui pourrait en surprendre certains, vise à instaurer une transparence tant attendue. Il s'agit de mettre fin à l'anonymat des paiements qui, jusqu'à aujourd'hui, laissaient une large place à la corruption et au blanchiment d'argent. Pour les notaires, qui jouent un rôle essentiel dans la « validation » des transactions, cela signifie une responsabilité accrue. En effet, ils devront désormais vérifier que chaque transaction a bien été effectuée par des moyens bancaires. Chaque contrat, qu'il concerne l'immobilier ou l'achat de voitures, devra mentionner explicitement le moyen de paiement utilisé, avec les références bancaires correspondantes. L'acte notarié, traditionnellement vu comme un simple constat, se transforme ainsi en un véritable gage de conformité. L'interdiction du cash ne s'arrête pas là. Les assurances, en particulier celles relatives aux véhicules et aux risques industriels, devront également se conformer à la nouvelle réglementation. La prime d'assurance, autrefois réglée parfois en espèces, devra impérativement transiter par des moyens de paiement traçables, comme un chèque ou un virement bancaire. Là encore, l'objectif est d'éliminer les zones d'ombre où prospéraient l'évasion fiscale et la fraude. Ce changement législatif est un pas décisif vers la bancarisation de l'économie, un processus lent mais inéluctable. La « transition » vers un système plus formel pourrait d'ailleurs se faire plus rapidement que prévu. Les chiffres de 2024 révèlent une nette progression des paiements électroniques, et la réforme vise justement à renforcer cette tendance. Il est évident que, pour une large part de la population, cette évolution nécessitera un ajustement. Mais au bout du compte, ce n'est pas seulement le système financier algérien qui en sortira renforcé, c'est tout le pays qui pourrait en bénéficier. Si la mesure s'accompagne de ses défis, elle porte en elle une promesse, celle d'une « économie » plus saine, plus transparente et plus intégrée dans les circuits financiers mondiaux. Une ambition qui pourrait enfin faire oublier le rôle de l'argent liquide dans l'ombre, pour faire place à une économie à la lumière du jour.

A. M.

IL DEVRA DONNER
UNE CONFÉRENCE
SUR L'ÉMIR ABDELKADER

**Le recteur
de Djamaâ
El-Djazaïr à
l'université d'Oxford**

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hoceini, s'est rendu, dimanche, à Londres (Royaume-Uni), où il donnera une conférence sur l'Émir Abdelkader au centre d'études islamiques relevant de l'université d'Oxford, indique un communiqué de Djamaâ El-Djazaïr. «Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr s'est rendu, dimanche, à Londres (Royaume-Uni), à l'invitation du Centre d'études islamiques d'Oxford (Oxford Centre for Islamic Studies) relevant de l'université d'Oxford», a précisé la même source. M. Mohamed Maâmour Al-Kacimi Al-Hoceini donnera lundi une conférence sur l'Émir Abdelkader au niveau du centre d'études islamiques de l'université d'Oxford, en abordant divers aspects de son héritage ainsi que ses idées dans leurs dimensions de résistance et de paix. À son arrivée à l'aéroport international de Heathrow à Londres, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a été accueilli par l'ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume-Uni, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, M. Noredidine Yazid, selon le communiqué.

**Inhumation du corps
du moudjahid
Othmane Mazri**

Le corps du moudjahid Othmane Mazri, décédé à l'âge de 91 ans, a été inhumé dimanche soir au cimetière de la commune de Sidi Abdeldjebbar (Mascara), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et Ayants droit de la wilaya. L'enterrement du défunt moudjahid s'est déroulé en présence de membres de la famille révolutionnaire, de cadres de la direction précitée ainsi que d'un grand nombre de citoyens, a-t-on indiqué. Né en 1934 dans la région des «Ouled Kada», commune de Mamounia (Mascara), Othmane Mazri avait rejoint les rangs de la glorieuse guerre de libération en 1956. Il était alors membre de l'Organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN) dans la zone 6 de la wilaya V historique, en tant que moussebel (soutien logistique), selon la même source. Il faisait le lien entre les fidayines des villes de Mamounia et de Mascara et les unités de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la sixième zone de la cinquième wilaya historique, selon la direction des Moudjahidine.

**ACHEMINEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE À GAZA
Le Qatar appelle à faire pression
sur l'entité sioniste**

Le Qatar a appelé dimanche à une action urgente pour contraindre l'entité sioniste à autoriser l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza assiégée et soumise depuis octobre 2023 à une sauvage agression.

Lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue turc Hakan Fidan à Doha, le ministre qatari des Affaires étrangères, cheikh Mohammed ben Abdulrahman Al Thani, a déclaré que le Qatar «rejette l'utilisation de la famine et de l'aide humanitaire comme arme contre le peuple palestinien à Ghaza». «Nous poursuivons nos efforts avec nos partenaires pour mettre fin à la guerre à Ghaza», a-t-il ajouté. Le chef de la

diplomatie qatarie a insisté sur la nécessité de déployer des efforts avec les alliés pour contraindre l'entité sioniste à autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire. Il a également exprimé sa vive inquiétude face à l'effondrement de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza et à la reprise des agressions de l'armée d'occupation sioniste «qui ont provoqué de nouvelles victimes, davantage de destructions et aggravé la souffrance de plus de deux millions de Palestiniens». Depuis octobre 2023, plus de 52 200 Palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs dans la guerre génocidaire menée par les forces sionistes contre Ghaza.

LE MINISTRE TURC DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES LE DIT :

**Le Hamas acceptera tout accord
incluant une solution à deux États**

Le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, a déclaré que le Hamas était ouvert à tout accord qui inclut une solution permanente au conflit, avec la création d'un État palestinien, en soulignant l'entêtement de l'occupation malgré la disposition palestinienne pour un cessez-le-feu.

Boualem B.

«Les discussions avec le Hamas ont montré qu'il serait plus ouvert à un accord allant au-delà du cessez-le-feu et visant une solution permanente au conflit avec Israël», a-t-il en effet déclaré lors de sa rencontre dimanche avec son homologue qatari, Mohammed bin Abdulrahman Al Thani. Dans le même contexte, une délégation du Hamas, dirigée par Mohammed Darwish, président du conseil de direction du mouvement, a rencontré le ministre turc des Affaires étrangères, Hakan Fidan, ce dimanche, dans la capitale qatarie, Doha. Darwish a informé le ministre des derniers développements concernant les efforts pour mettre fin à l'agression israélienne contre notre peuple dans la bande de Gaza, ainsi que des résultats de la visite de la délégation du Hamas au Caire.

Dans un communiqué de presse, le Hamas a déclaré que la direction du mouvement effectuait une série de visites et de réunions politiques pour discuter de la vision présentée aux médiateurs afin de parvenir à un



accord global prévoyant un cessez-le-feu, un échange de prisonniers, une aide et une reconstruction. Le Hamas a expliqué que la réunion de Doha avait permis d'évoquer la situation humanitaire à Gaza, alors que l'occupation israélienne continue d'user

de la famine comme moyen de guerre et d'empêcher l'entrée de l'aide alimentaire. Le Hamas a indiqué que la délégation avait écouté les efforts déployés par la Turquie pour mettre fin à la guerre contre la bande de Gaza et apporter de l'aide au peuple palesti-

nien. Il a été souligné que la communication et la consultation se poursuivraient au cours de la prochaine phase et qu'une action continue serait menée au niveau politique pour mettre fin à la guerre et soulager la population. **B. B.**

SELON LE MINISTÈRE PALESTINIEN DE LA SANTÉ DE LA BANDE DE GAZA

**51 martyrs et 115 blessés parvenus
dans les hôpitaux en 24 heures**

Le ministère palestinien de la Santé de la bande de Gaza a annoncé ce dimanche que le bilan de l'offensive israélienne en cours dans la région s'élevait à 52 243 morts et 117 639 blessés. Il a souligné que les équipes médicales rencontraient toujours de grandes difficultés pour atteindre les victimes se trouvant sur les routes ou ensevelies sous les décombres, en raison des bombardements et des tirs de l'occupation. Dans

son bilan quotidien, le ministère indique qu'au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux de Gaza ont reçu 51 martyrs, dont 11 ont été récupérés sous les décombres, ainsi que 115 nouveaux blessés. Le ministère a expliqué que 697 martyrs ont été ajoutés aux statistiques cumulées après la réception et l'approbation officielle des données par le comité judiciaire spécialisé dans le suivi du dossier des notifications et des per-

sonnes disparues. Il a souligné que le travail de documentation se poursuit parallèlement aux opérations de sauvetage et de recherche des victimes. Le ministère a indiqué que le bilan de l'agression israélienne depuis le 18 mars 2023 s'élevait à 2 151 martyrs et 5 598 blessés, compte tenu de la poursuite des bombardements et des opérations militaires dans diverses zones de la bande de Gaza. **B. B.**

**Des colons israéliens détruisent
une école palestinienne**

Selon l'agence de presse officielle palestinienne Wafa, l'école Zanuta, à l'est de Dhahiriya, au sud d'Hébron, a été détruite par un groupe de colons qui ont également volé le matériel qui s'y trouvait. Fayez al-Tal, chef du conseil du village de Zanuta, a déclaré à l'agence de presse que les colons avaient «détruit l'école et volé tout ce qui s'y trouvait». Wafa a également cité Fayez al-Tal, qui a déclaré que les colons «avaient détruit les rénovations effectuées dans l'école, avec la participation du conseil du village et des résidents, et l'avaient préparée à recevoir des élèves dans de bonnes conditions». Al-Tal a souligné que les colons avaient attaqué et détruit l'école à plusieurs reprises par le passé, et avaient œuvré pour déloger de force les habitants du village, après avoir détruit leurs maisons et attaqué ces derniers ainsi que

leurs biens. Selon Sadiq al-Khaddour, porte-parole du ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la destruction de l'école s'inscrit dans le cadre des attaques continues des colons visant à déplacer les Palestiniens de leurs villages. Al-Khaddour a déclaré que le ministère travaillait à la réhabilitation de l'école, qui accueille environ 40 enfants issus de communautés isolées de la région, et qu'il était surpris par la destruction de l'école par les colons aujourd'hui. «Cette école fournit un service humanitaire aux citoyens des zones marginalisées, et nous appelons les institutions internationales et les défenseurs des droits de l'homme, en particulier l'UNICEF, à assumer leurs responsabilités pour permettre à l'école et aux autres écoles des zones isolées de poursuivre leur rôle», a-t-il déclaré. **B. B.**

LUTTE CONTRE LES ACTIVITÉS MÉDICALES ET PARAMÉDICALES ILLÉGALES

Des brigades de contrôle à l'assaut des salons de coiffure de coiffure

Le ministère du Commerce continue de mobiliser des brigades de contrôle et de répression de fraude au niveau des salons de coiffure, et des instituts de beauté à la recherche de ceux qui pratiquent des activités médicales et paramédicales illégales.

Depuis jeudi, les agents de contrôle et de répression de la fraude effectuent des interventions au niveau des salons de coiffure et d'esthétique. Les interventions ont révélé que le phénomène est répandu et représente une menace pour la santé publique. Ces opérations d'inspection ont en effet abouti à des résultats significatifs, notamment la constatation de nombreuses infractions.

Les brigades de contrôle ont identifié plusieurs établissements où des personnes non qualifiées pratiquaient des actes médicaux et paramédicaux sans qualification professionnelle.

Les contrôles ont également permis de saisir «des quantités importantes» de produits cosmétiques périmés, des seringues utilisées lors de soins esthétiques, ainsi que des articles de soins importés non homologués, représentant un risque sanitaire pour le consommateur.

Il y a lieu de préciser que les directions de commerce ont arrêté un programme spécifique pour le contrôle des salons de coiffure et d'esthétique, afin d'encadrer leur fonctionnement conformément aux textes réglementaires en vigueur régissant



ce type d'activités. Il s'agit de réguler l'activité des salons de coiffure et d'esthétique conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel daté de juillet 2017, qui définit les consignes de sécurité spécifiques applicables à ce type d'établissements, selon la même responsable.

Toutes les infractions aux dispositions de cet arrêté

exposent le contrevenant à des sanctions prévues par la législation en vigueur.

Ces opérations de contrôle interviennent au lendemain de la décision du ministre de tutelle, d'élargir le champ de contrôle aux activités médicales et paramédicales pratiquées par des non-professionnels, appelant à la réorganisation de ces activités en

coordination avec les secteurs concernés, en les régissant avec des règles juridiques claires.

Une décision saluée par le Conseil national de déontologie médicale pour qui ces activités pratiquées illégalement, présentent un risque majeur pour la santé publique.

M.KA

COMMERCE EXTÉRIEUR

Remise des documents de domiciliation bancaire à plusieurs importateurs

Plusieurs opérateurs économiques dans le domaine de l'importation ont reçu, dimanche, leurs documents de domiciliation bancaire, en vue de contribuer à l'approvisionnement régulier du marché national, en attendant la création des deux instances spécialisées dans l'encadrement des opérations d'importation et d'exportation, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'opération qui a concerné nombre d'opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des articles et cartables

scolaires, de café, de levure de boulanger et du lait pour enfants, a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, précise le communiqué. Cette démarche s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, relatives à la dissolution de l'Agence nationale de promotion du Commerce extérieur (ALGEX), au renforcement de la transparence dans la gestion des opérations

d'importation et à la régulation du marché national, jusqu'à la création des deux instances spécialisées, chargées respectivement de l'importation et de l'exportation, en adéquation avec la nouvelle vision économique", ajoute la même source. L'opération de remise des certificats de domiciliation bancaire "se poursuivra la semaine prochaine, au profit d'autres opérateurs économiques pour certains produits essentiels, et ce jusqu'à l'organisation complète de l'opération et partant, garantir l'approvisionnement du marché national de tous les besoins".

EN PROVENANCE DE ROUMANIE

Arrivée de plus de 10 000 têtes de moutons au port de Djen Djen

Un navire chargé de plus de 10 000 têtes d'ovins en provenance de Roumanie a accosté, samedi soir, au port de Djen Djen (wilaya de Jijel) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd El-Adha.

La cargaison a été déchargée après finalisation des procédures de contrôle sanitaire par les inspecteurs vétérinaires, a indiqué le directeur des ser-

vices agricoles (DSA), Bilal Chenouia. Le responsable a déclaré, à l'APS, que les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réception et le transport des moutons vers les zones de quarantaine avant leur distribution au niveau des wilayas concernées, selon le programme tracé par le ministère de tutelle.

De son côté, l'inspecteur vétérinaire, Mohamed Dahmane, a indiqué que tous

les moyens matériels et humains pour le suivi et le contrôle des moutons durant la période de quarantaine au niveau d'un entrepôt situé au port, ont été également mobilisés.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons, à l'occasion de l'Aïd el-Adha, et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

EN VUE D'ÉLABORER UNE NOMENCLATURE

Les métiers de l'environnement sous la loupe

Le premier atelier consultatif sur le projet d'élaboration de la nomenclature des métiers de l'environnement a été lancé, dimanche à Alger, dans le but de structurer et d'encadrer ces métiers et d'améliorer les compétences et les formations en adéquation avec les besoins du marché. Le coup d'envoi de cet atelier a été donné par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid. Cet atelier consultatif planchera sur l'élaboration d'un référentiel national complet des métiers de l'environnement, à travers l'identification des métiers existants, émergents et en mutation et leur classification par domaines d'activité et par niveaux de qualification requis, selon les explications fournies à cette occasion. Ce projet permettra de définir les compétences techniques et juridiques associées à chaque métier, d'adapter les formations professionnelles et académiques aux besoins réels du marché, de faciliter l'insertion des jeunes et des universitaires dans le marché de l'emploi et de fournir un outil de référence aux décideurs pour orienter les politiques publiques en matière d'emploi et de formation. Le projet sera mis en œuvre par le Centre national des technologies de production plus propres (CNTPP), avec la participation de représentants de plusieurs secteurs ministériels, ainsi que d'experts et de spécialistes du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Djilali a précisé que cette nomenclature servira de "cadre référentiel national global garantissant l'équité et l'efficacité dans l'accès aux métiers de l'environnement".

TRAVAUX PUBLIC

Rekhroukh met l'accent sur l'entretien des routes

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a souligné, dimanche depuis la wilaya d'Adrar, la nécessité d'entretien des routes aux meilleures normes à l'effet d'assurer leur durabilité. "Il appartient d'accorder tout l'intérêt voulu au réseau routier, dans les normes les plus fiables, en vue d'assurer sa durabilité en tenant compte de la qualité des travaux, du respect des délais de réalisation et de l'efficacité des études techniques", a affirmé le ministre lors de l'inspection de projets de développement relevant de son secteur dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar. Il a appelé, pour cela, à adopter une vision prospective à travers la coordination et la complémentarité des efforts pour réaliser les projets selon les standards requis, avant d'assurer que des financements sont prévus pour l'entretien des routes. Après avoir suivi un exposé succinct sur les opérations réalisées et d'autres en voie de l'être ou à l'étude, le ministre a fait savoir que son département entend organiser une journée d'étude visant à débattre des aspects scientifiques et techniques concernant les spécificités des infrastructures routières dans le Sud du pays, en application de la stratégie sectorielle portant sur la réalisation des routes selon des normes susceptibles d'assurer leur durabilité. Il a exhorté, dans ce cadre, les responsables locaux du secteur à fournir les matériaux nécessaires pour achever, dans les délais impartis et selon la qualité requise, les tronçons routiers, améliorer le service public et accompagner la dynamique de développement et les grands investissements dans la région.

APS

Ouverture d'une boutique Free shop à l'aéroport d'Alger

Une boutique Free shop a été ouverte, samedi, à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, présentant plusieurs marques nationales et internationales.

Dans une déclaration à la presse, le président-directeur général (PDG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a affirmé que la superficie totale de ce free-shop, appelé "Horizon", est de 2 400 mètres carrés, ajoutant que la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, qui a remporté le contrat d'exploitation du free-shop, a aménagé cet espace "avec une main-d'œuvre algérienne et en utilisant des matériaux locaux", selon l'APS.

L'exploitation de ce free shop a commencé aujourd'hui progressivement, l'espace devant être pleinement utilisé d'ici le début du mois de mai prochain, selon les déclarations de M. Mediouni, qui a salué les moyens déployés par la société exploitante et son engagement à fournir une structure moderne répondant aux normes internationales.

De son côté, le gérant de la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, Mohamed Salah Belhouchet, a affirmé que les derniers produits de marques internationales seront disponibles au Free shop de l'aéroport international d'Alger, ajoutant que la première partie du Free shop, qui a ouvert aujourd'hui, ne représente que 30 % de la superficie totale.

À cet égard, il a expliqué que lorsque la deuxième partie ouvrira, le free shop sera divisé en plusieurs espaces selon la nature des produits (parfums, cosmétiques, chocolat, jouets, vêtements de luxe, bijoux, etc.).

Par ailleurs, de nombreux voyageurs algériens et étrangers ont exprimé leur satisfaction quant à l'ouverture de ce free shop, à la qualité des produits, aux prix "compétitifs" et au "bon accueil". Pour rappel, un contrat de location de la superficie du Free shop a été signé en janvier dernier entre l'aéroport international d'Alger et la SARL Salvo Grima.

PLUS D'UN MILLION DE BARILS

Sonatrach exporte du pétrole vers le Nigeria

En mars, Sonatrach a expédié environ 1,38 million de barils de pétrole brut et de produits pétroliers au Nigéria, soit l'équivalent de 44 000 barils par jour. Selon la plateforme spécialisée « Attaqa », les exportations de pétrole algérien vers le Nigeria en mars ont été divisées en deux expéditions.

Inès B.

Le premier comprenait 1,0234 million de barils de pétrole brut, tandis que le second comprenait un produit pétrolier, le naphta, d'un montant de 354 200 barils. C'est la première fois que le Nigeria importe du pétrole brut algérien ou des dérivés du pétrole depuis mai 2022, lorsqu' Abuja a importé une cargaison de 264 300 barils d'essence.

Concernant le naphta (un mélange liquide d'hydrocarbures légers), il s'agit du produit pétrolier le plus exporté par Sonatrach, avec environ 191 000 barils par jour au premier trimestre 2025, suivi du fioul avec environ 101 000 barils par jour.

Notons que pour la première fois, la raffinerie de Dangote, la plus grande d'Afrique, a passé commande d'une cargaison d'environ un million de barils de mélange Sahara, le brut emblématique du pays, et va traiter le pétrole brut algérien, selon la plateforme spécialisée « Attaqa ». La raffinerie de Dangote, d'une capacité de 650 000 barils par jour, est présentée comme un projet majeur pour l'indépendance énergétique du Nigeria. Longtemps tributaires des importations de carburant, les Nigériens peuvent désormais transformer localement du brut issu de divers horizons.

L'achat du pétrole algérien s'explique par ses qualités reconnues : issu du champ de Hassi Messaoud, il affiche une faible teneur en soufre, un



critère déterminant pour la production de carburants plus propres.

En fait, les deux grands pays leaders du continent, en termes de production et d'exportation d'hydrocarbures, multiplient depuis quelque temps, les échanges et les actions bilatérales de coopération. Rappelons dans ce cadre le rôle actif de l'Algérie, aux côtés du Nigeria, au sein des organisations énergétiques africaines et internationales, notamment l'Organisation des producteurs africains de pétrole (Appo) et le Forum des pays exportateurs de gaz (Gecf).

L'Algérie et le Nigeria sont également reliés par le grand projet du gazoduc transsaharien (TSGP).

Pour rappel, en février dernier, l'Algérie, le Nigéria et le Niger ont signé, à Alger, trois accords pour accélérer la réalisation du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), devant permettre l'acheminement du gaz naturel du Nigeria vers, particulièrement, l'Europe, en passant par le Niger et l'Algérie.

Ces accords sont signés à l'occasion de la 4^e réunion ministérielle du comité de pilotage de ce chantier, dont les travaux ont débuté en présence

des ministres de l'Énergie des trois pays.

Il s'agit d'un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgaration de données (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays. Ce gazoduc devrait acheminer le gaz du Nigeria jusqu'en Europe en passant par le Niger et l'Algérie, sur 4200 kilomètres. Le coût de l'investissement est estimé à 13 milliards de dollars et la capacité de l'ouvrage sera de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an.

I. B.

COMMERCE INTÉRIEUR

Le prix d'une tasse de café ne doit pas dépasser 30 DA

Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a donné des instructions fermes à diverses directions du commerce pour surveiller la mise en œuvre des prix plafonnés sur certains produits agricoles de large consommation, dans le but de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et de lutter contre les augmentations de prix injustifiées.

À titre d'exemple des directions agricoles qui ont commencé à suivre la mise en œuvre de la décision, la direction du commerce de la wilaya de Timimoun, qui a annoncé que les opérateurs économiques actifs dans le commerce des fruits et légumes sont tenus de vendre les produits suivants à des prix ne dépassant pas : Pommes de terre : 100 dinars algériens le kilo, bananes : 400 dinars algériens le kilo, pommes : entre



350 et 450 dinars algériens le kilo. La direction n'a souligné que l'activité des cafétérias également soumise à des contrôles où le prix de vente d'une tasse de café ne doit pas dépasser 30 dinars.

La direction a souligné qu'elle prendra toutes les mesures légales nécessaires contre les

contrevenants, y compris la saisie et le retrait définitif des marchandises, et qu'elle déférera les contrevenants aux autorités judiciaires compétentes.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à contrôler la commercialisation des produits agricoles et à assu-

rer la stabilité des prix afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a ordonné lors d'une réunion de coordination sur le contrôle commercial, tenue le 23 avril, la nécessité de développer ses mécanismes de travail pour les adapter aux mutations du marché. M. Zitouni a mis l'accent sur « la nécessité de développer les mécanismes de contrôle en les adaptant aux mutations du marché national, notamment celles intervenues dans les activités traditionnelles et qui se sont transformées en pratiques quotidiennes affectant la santé, la sécurité et le pouvoir d'achat du consommateur ».

Le ministre a appelé les services de contrôle à « rester vigilants et à agir rapidement

pour prendre les mesures juridiques nécessaires contre les contrevenants, notamment dans la commercialisation de produits alimentaires importés illégalement, compte tenu de la menace réelle qu'ils représentent pour l'économie nationale et la santé du consommateur, suite à la saisie de plusieurs produits dont les dates de péremption avaient été falsifiées et qui n'étaient pas conformes aux conditions de commercialisation ».

Le ministre a ordonné le renforcement du contrôle numérique à travers des applications électroniques, dans le cadre de la modernisation du secteur et de la réalisation d'un contrôle « intelligent et intégré », permettant aux citoyens de visualiser et de signaler toute violation ou transgression commerciale sur le marché.

I.B.

ÉNERGIE

L'Algérie augmente ses exportations de gaz vers l'Europe en mars

L'Algérie a augmenté ses exportations de gaz naturel vers les pays de l'Union européenne en mars, par rapport à la même période de l'année dernière.

Selon la plateforme spécialisée « Attaqa », l'Algérie a augmenté ses exportations de gaz naturel vers les pays de l'UE de 13% le mois dernier, par rapport à mars 2024. La même source a révélé que l'Algérie pompe des quantités supplémentaires vers l'Italie et l'Espagne via deux routes principales, enregistrant des augmentations annuelles de 13 % et 12 % respectivement. Selon les données actuelles, l'Algérie se classe au deuxième rang des exportateurs de gaz naturel vers l'Europe, après la Norvège, tandis que les approvisionnements russes vers l'Europe ont connu une baisse significative en raison de l'expiration de l'accord de transit de gaz via l'Ukraine à la fin de 2024. Les exportations russes vers l'Union européenne via TurkStream, la seule route actuelle, ont augmenté de 16 % sur un an, selon les données surveillées par l'Unité de recherche sur l'énergie. Cette tendance



s'inscrit dans un contexte où l'Union européenne cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement en gaz, notamment après la réduction des livraisons de gaz russe. Par ailleurs et selon un rapport du Forum des pays exportateurs de gaz cité le 24 avril par le site spécialisé Attaqa, les livraisons de gaz algérien par

pipelines vers l'Europe ont augmenté de 13 % entre janvier et mars 2025. Cette progression permet à l'Algérie de consolider sa place de deuxième fournisseur de gaz par pipelines vers l'Union européenne (UE), derrière la Norvège. Les principaux bénéficiaires de cette hausse sont l'Italie et l'Espagne, qui ont reçu des volumes

supplémentaires via leurs infrastructures d'interconnexion. Les flux vers l'Italie ont crû de 13 %, tandis que ceux à destination de l'Espagne ont progressé de 12 %. Ces performances s'expliquent par une optimisation des capacités des gazoducs existants, dont Medgaz et Transmed, qui relie directement l'Algérie au marché euro-

péen. La même source révèle que cette augmentation des exportations algériennes contraste avec la tendance générale observée dans l'UE, où les importations de gaz par pipelines ont reculé de 10 % sur un an, passant de 40 à 36 milliards de mètres cubes sur la même période.

I.B.

BOURSE

La Finalep envisage de céder ses participations dans les sociétés

La Financière algérienne de participation (Finalep), opérant dans le capital-investissement, un mode de financement conçu notamment pour les PME, compte céder cette année ses actions dans des sociétés dans lesquelles elle investit, et ce, via des introductions en bourse, ce qui serait une première opération du genre en Algérie. "Nous nous attacherons à assurer des cessions de nos parts ou actions dans les sociétés déjà financées par la Finalep/SPA, notamment par le biais d'introductions en Bourse, afin de réaliser des retours sur investissement et de libérer des ressources pour de nouveaux projets", a indiqué à l'APS son directeur général, Saïd Si Amara, soulignant les efforts déployés par cette société pour sensibiliser les acteurs économiques au financement par le capital-investissement. Exercé par cinq sociétés, y compris la Finalep, dans le cadre du dispositif national d'appui aux PME, le capital-investissement est l'un des modes alternatifs au financement bancaire d'entreprises. Il prend la forme d'une entrée dans les capitaux d'entreprises (principalement des PME), via un achat de parts sociales, et ce pour une période allant de 5 à 7 ans. Avec un portefeuille composé actuellement de 44 PME réparties sur plusieurs wilayas, "l'objectif principal de la Finalep en 2025 est de mener des opérations de cession de sociétés ayant atteint un niveau de maturité suffisant", ajoute le responsable de cette société créée en 1991. Il a souligné à ce propos que les opérations de sorties ou de cessions

dans cette activité sont "considérées comme étant l'un des principaux indicateurs de performances d'une société de capital-investissement". À fin 2023, la Finalep détenait 55,42 % de la valeur totale des prises de participation sur le marché national du capital-investissement, représentant ainsi 24,72 % du nombre total de sociétés financées par ce biais, selon le même responsable. S'agissant de la constante progression de ses résultats depuis 2021, elle s'explique, note M. Si Amara, par "la performance globale des sociétés de son portefeuille", lesquelles opèrent dans des secteurs et créneaux diversifiés, rentables et à fort potentiel de croissance. Elles sont réparties en trois segments : les sociétés en phase de réalisation, celles en phase d'entrée en activité et celles déjà en activité, a-t-on expliqué. "Certaines entreprises ont ainsi su améliorer leurs activités, ce qui a conduit à une hausse de leurs indicateurs de rentabilité. Cette réussite résulte d'une politique d'accompagnement sur mesure, adaptée à chaque société, visant à les soutenir dans l'atteinte des objectifs fixés, tout en prenant en compte leur situation spécifique", assure le premier responsable de la société. A terme, la Finalep prévoit, dans le cadre de son plan d'action, d'œuvrer à renforcer son positionnement tout en répondant aux priorités économiques et financières des pouvoirs publics, de développer de nouveaux projets en adéquation avec les orientations stratégiques nationales, en mettant l'accent sur la diversification de son portefeuille, l'exploration de nouveaux secteurs et le

soutien à des entreprises à différents stades de développement. Dans ce cadre, elle prépare des actions au profit des opérateurs nationaux afin de vulgariser le marché boursier, mais aussi le capital-investissement comme mode de financement alternatif destiné aux PME, souligne le DG de la Finalep, qui a fait savoir que les préparatifs sont en cours pour la mise en place d'une nouvelle assurance dédiée exclusivement aux sociétés de capital-investissement, visant à couvrir les moins-values lors de la sortie des investissements. "Nous avons déjà contacté l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance « UAR » et des compagnies d'assurance afin d'étudier la possibilité de mettre en place ce type de couverture de risques, qui n'existe pas encore. Actuellement, la Finalep a entamé des négociations avec une compagnie d'assurance pour définir les conditions et modalités de ce type de contrat d'assurance", détaille M. Si Amara. En outre, la Finalep compte mettre en place un "plan de formation plus adapté au métier du capital-investissement" et dont les axes ont été arrêtés en collaboration avec un institut spécialisé dans la formation en finance, qui a d'ores et déjà engagé des actions pour concrétiser cette initiative. Outre la Finalep dont le capital social est de 3,2 milliards DA, il existe en Algérie quatre autres sociétés de capital-investissement (SCI) toutes publiques. Il s'agit d'El-Djazaïr Istithmar, le Fonds algérien d'investissement (AIF), ICOSIA Capital Spa, filiale de Madar Holding, et de l'Algerian Start-up Fund (ASF).

INVESTISSEMENT

Une délégation d'hommes d'affaires qataris attendue en Algérie

L'ambassade d'Algérie au Qatar a révélé que des dispositions sont en cours avec la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, en prévision d'une visite d'une délégation d'hommes d'affaires qataris en Algérie dans les prochains jours. Dans un communiqué publié par l'ambassade d'Algérie au Qatar, l'ambassadeur Saleh Attia a tenu une réunion bilatérale avec le président du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar. Au cours de cette réunion, il est « évalué les relations commerciales, économiques et d'investissement entre l'Algérie et l'État frère du Qatar, ainsi que les moyens de les renforcer dans divers domaines. Ils ont également abordé les modalités du voyage d'une délégation de la Chambre en Algérie dans le cadre de projets d'investissement ». Le Qatar fait partie des principaux investisseurs en Algérie. Le dernier investissement est le projet « Baladna », pour la production de lait en poudre et de viande rouge. Le projet est évalué à 3,5 milliards de dollars et couvre une superficie totale de 117 000 hectares.

I.B.

ORAN

Mers El-Kebir célèbre le « Maârouf Lalla Halima »

Les rituels de ce "Maârouf", symbole de solidarité entre voisins, quartiers ou régions, consistent à servir des plats traditionnels comme le "berkoukes" et le dessert sucré "taknetta", en hommage à Lalla Halima Saâdia, nourrice du Prophète Mohamed (QSSSL).

La commune de Mers El-Kebir (Oran) a accueilli, samedi, les festivités de l'événement du patrimoine populaire féminin "Maârouf Lalla Halima", dans une ambiance festive marquée par des valeurs de solidarité et des rituels empreints de traditions et de culture. Cet événement, qui s'est tenu dans la salle omnisports en présence des autorités locales et de nombreux citoyens, est une tradition annuelle profondément enracinée dans la société et l'imaginaire populaire d'Oran et de certaines wilayas voisines, a indiqué à l'APS Rachid Herkous, président de l'Association de jeunesse pour les échanges touristiques, organisatrice de cette "waâda" (fête traditionnelle). Cette célébration, à laquelle les femmes oranaises tiennent à organiser deux fois par an sans participation masculine dans les préparatifs, vise à préserver ce patrimoine culturel et à œuvrer à son classement local et national. Contrairement aux autres "waâdates" organisées en plein air avec des tentes, celle-ci se déroule dans un espace fermé, a ajouté le même intervenant. Les rituels de ce "Maârouf", symbole de solidarité entre voisins, quartiers ou régions, consistent à servir des plats traditionnels comme le "berkoukes" et le dessert sucré



"taknetta", en hommage à Lalla Halima Saâdia, nourrice du Prophète Mohamed (QSSSL), selon la même source. Cette édition, qui coïncide avec la célébration du Mois du Patrimoine, a été marquée par quatre expositions, la première présentait des objets artisanaux utilisés lors d'événements traditionnels comme les "waâdates", la deuxième mettait

en avant des livres anciens illustrant l'histoire de Mers El-Kebir et d'Oran. La troisième exposait des œuvres picturales signées par l'artiste Hanous Makhlof et la quatrième offrait un voyage à travers les sites historiques d'Oran, à travers des photos des circuits touristiques reconnus par l'Association de jeunesse pour les échanges touristiques,

qui œuvre à la promotion de la destination oranaise, et plus largement de la destination algérienne, auprès des jeunes. Les participants ont également assisté à des démonstrations sportives spectaculaires du jeu traditionnel "El Matrag", qui ont ajouté une touche particulière à cette manifestation, organisée en prélude à la saison estivale 2025.

SALON DES PRODUITS DE TERROIR À AIN DEFLA Préserver le savoir-faire local de Miliana

Le jardin public de la ville de Miliana dans la wilaya d'Ain Defla a abrité les 24, 25 et le 26 avril courant la 5e édition du Salon de la confiture artisanale et des produits de terroir qui s'inscrit dans le cadre de la préservation et de la transmission du savoir-faire local. Plusieurs artisans et artisanes venus de Miliana, Djelida et de la wilaya de Médéa ont exposé durant trois jours, leurs différents produits de fabrication artisanale dans le jardin public de la ville dans le cadre de ce Salon organisé par "l'Association des amis de Miliana art et culture". "Au départ, la manifestation était destinée aux seuls artisans spécialisés dans la production de confiture de coing, et au bout de la 3e édition, et au vu du nombre important d'artisans qui avaient de très belles choses à exposer, les organisateurs ont décidé d'introduire d'autres produits de terroir locaux", a indiqué à l'APS, Lotfi Khouatmi, président de l'association. Pour Khouatmi, l'objectif de cet événement est "la perpétuation de la tradition et la sauvegarde du patrimoine datant de plusieurs siècles". Il y a très longtemps, quand il y avait surproduction de fruits à Miliana connue pour ses prunes, ses coings, ses cerises et ses plaquemines, "nos



ancêtres faisaient de la transformation et du séchage", a-t-il souligné. Le Salon constitue également une opportunité pour booster le tourisme "solidaire et durable" dans la ville en vue d'en faire une "destination touristique régionale et nationale", a déclaré M. Khouatmi. Il a fait savoir à ce titre que la région de Miliana disposait de grandes potentialités dans ce domaine qui englobe "le tourisme culturel, religieux et le tourisme de montagne". Le responsable de l'association a plaidé à ce titre pour "la construction d'une auberge de jeunes et

d'une Chambre d'artisanat à Miliana, en vue de faciliter le déplacement des jeunes". Ainsi, la 5e édition du Salon a accueilli près de 2000 visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays, dont Alger, Bejaïa et Tizi Ouzou, a-t-il souligné. Pour ce qui est des participants au Salon, Djeddar Hassiba, une artisane de Miliana qui a innové dans la fabrication de la pâte de coing, de la cerise, des prunes et de la plaquemine, a estimé qu'une éventuelle mise en place d'un espace destiné à la vente des produits de terroir sera "d'une grande utilité". L'artisane fabrique aussi de la gelée

de Lilas et la gelée de la lavande sauvage qui sont très prisées, notamment les jours du Salon. Pour sa part, Houria Malouadjmi, artisane confiturière, a démarré son activité en travaillant sur des "recettes qui existaient déjà, tout en apportant sa touche personnelle, en introduisant des plantes médicinales telles que le basilic, le romarin, la menthe et le thym. "Le consommateur commence à prendre conscience de tout ce qui a trait à sa santé", a-t-elle ajouté, soulignant à l'occasion que "les confituriers doivent sensibiliser le consommateur à opter pour des produits naturels". Pour Mme Leila Mohamed Ali, qui a monté une petite entreprise familiale de fabrication de confiture artisanale avec son mari et ses enfants, "fabriquer des confitures avec des fruits cueillis à Miliana sert à sauvegarder le patrimoine ancestral". Youcef Ould Khaoua, un artisan de la wilaya de Médéa, spécialisé dans la fabrication de vinaigres obtenus à partir de fruits, et la production de mélasse de raisin et de dattes, a fait savoir qu'il s'agissait d'un métier légué par ses parents et qu'il ne l'abandonnera pas. "Je suis en train de le développer pour valoriser le produit de terroir de la wilaya de Médéa", dit-il.

DJELFA Lancement d'une formation sur le reboisement

La 1ère session de formation des jeunes et des membres des Scouts musulmans algériens (SMA) sur le boisement et reboisement du Barrage vert a été lancée, samedi à Djelfa, en vue d'assurer le succès de cet important projet national. "Il s'agit de la 1ère session de formation du genre, dont l'encadrement est assurée par des experts et des chefs scouts qui vont contribuer à la réussite de cette entreprise, lancée sous le slogan « Ensemble pour redonner vie au Barrage vert », a indiqué le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, en procédant au lancement de cet événement à la maison de la culture "Ibn Rochd" de la ville de Djelfa, en présence de groupes scouts. Il a ajouté que cette formation s'inscrit dans le cadre du projet de boisement et de reboisement du Barrage vert, supervisé par les SMA en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec divers partenaires. "Il (projet) vise à renforcer la participation effective à la mise en œuvre d'un plan à dimension nationale qui revêt une importance extrême dans les politiques de développement du pays", a-t-il précisé. La participation des SMA au programme de réhabilitation du Barrage vert découle de "la conviction et de la pleine conscience des éléments scouts de leur engagement envers la Nation et les programmes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui sont promoteurs en termes de développement et d'économie, en vue de la relance d'un espace forestier qui, en plus de sa dimension environnementale, constitue une richesse nationale digne d'intérêt", a, encore, souligné M. Hamzaoui. S'exprimant sur cette session de formation, le conservateur des forêts de Djelfa, Mohamed Doumi, a indiqué qu'elle se veut une contribution "au renforcement des partenariats et de la collaboration avec divers acteurs de la société civile, notamment les SMA". Il a, aussi, souligné l'inscription de cette activité dans le cadre des orientations de la Direction générale des forêts (DGF) visant à assurer le succès du projet de réhabilitation du Barrage vert dans toutes ses dimensions de développement. Les participants à cette activité, entre scouts et jeunes issus du mouvement associatif à Djelfa, ont loué l'organisation de cette session, de nature à "élargir les connaissances au sujet d'un projet inscrit dans le cadre d'un programme prometteur du président de la République, lancé à partir de la wilaya de Djelfa à la fin du mois d'octobre 2023".

TIKTOK

Un impact inquiétant sur la santé des enfants et des adolescents

Derrière les vidéos légères et divertissantes, TikTok représente un espace toxique et addictif pour les enfants et les adolescents. En cause: les algorithmes surpuissants de ce réseau social qui font remonter des contenus nocifs pour la santé mentale.

Lancé en 2016, TikTok est une plateforme de partage de vidéos courtes avec une spécificité : la chorégraphie. La popularité mondiale de cette plateforme créative et virale s'est considérablement accrue en 2020 et 2021, pendant la pandémie de Covid-19, car les personnes coupées de leurs interactions sociales habituelles ont passé plus de temps en ligne. En l'espace de quelques années seulement, TikTok est devenu l'une des plus grandes entreprises de réseaux sociaux au monde, avec plus d'un milliard d'utilisateurs, dont beaucoup sont des enfants âgés de 13 à 17 ans. En effet, les adolescents, cibles de ce support, ont rapidement répondu à l'appel de cette plateforme mais comme tous les réseaux sociaux et les écrans, TikTok a un pouvoir addictif sur les plus jeunes. Une situation qui suscite des inquiétudes croissantes quant à son impact sur la santé mentale des jeunes. Plusieurs études et enquêtes ont d'ailleurs mis en évidence des risques associés à son utilisation intensive, notamment en ce qui concerne les adolescents, le considérant comme un espace toxique et addictif. En cause : les algorithmes surpuissants de la plateforme qui font remonter des contenus nocifs pour la santé mentale, pouvant aller jusqu'à encourager les idées suicidaires. En effet, l'algorithme de ce réseau social, conçu pour maximiser l'engagement, peut exposer les jeunes à des contenus potentiellement dangereux. Des recherches ont montré que, après plusieurs heures d'utilisation, près d'une vidéo sur deux affichée était liée à la santé mentale et potentiellement nocive, notamment en encourageant des comportements auto-



destructeurs comme l'automutilation ou les troubles alimentaires. TikTok est souvent décrit comme addictif, en raison de son défilement infini et de la gratification instantanée qu'il procure. Cette utilisation excessive peut entraîner des troubles du sommeil, une baisse de la concentration et une réduction des interactions sociales réelles.

UNE SPIRALE INFERNALE

Les enfants et les jeunes qui regardent des contenus liés à la santé mentale sur leur fil TikTok sont rapidement entraînés dans des "spirales" de contenus qui idéalisent et encouragent les pensées dépressives, l'automutilation et le suicide. Lorsqu'un utilisateur montre un intérêt pour un contenu en

lien avec la santé mentale, au bout de cinq ou six heures passées sur la plateforme, près d'une vidéo sur deux parlait de ce sujet de manière potentiellement nocive, soit un volume dix fois plus important que celui présenté aux comptes n'ayant indiqué aucun intérêt pour la santé mentale. L'effet s'accélère encore plus lorsque l'utilisateur va consulter manuellement les vidéos déjà visionnées sur le sujet. Dans ce cas, il suffit de trois à 20 minutes que pour le fil «Pour toi» soit inondé de contenus en lien avec la santé mentale. De nombreuses vidéos recommandées pouvaient alors, en l'espace d'une heure, idéaler, banaliser voire encourager le suicide. De même les études ont démontré que l'exposition répétée à des vidéos mettant en

avant des standards de beauté irréalistes peut affecter l'estime de soi des jeunes utilisateurs. Cela peut conduire à des sentiments d'insuffisance et à des troubles de l'image corporelle. Cette plateforme regorge de contenus liés à la santé mentale, mais tous ne sont pas fiables car certains utilisateurs partagent des informations erronées ou simplifiées sur des troubles complexes, ce qui peut induire en erreur les jeunes en quête de réponses. En amplifiant la désinformation en santé mentale et en exposant ses utilisateurs à de standards de beauté irréalistes, TikTok contribue à fragiliser l'image corporelle et mentale des jeunes comme le soulignent plusieurs études. Face à cette réalité, il devient crucial de mettre en place des

stratégies de prévention afin de limiter l'impact des contenus nuisibles qui circulent sur TikTok et de sensibiliser les jeunes aux dangers potentiels des réseaux sociaux et leur apprendre à identifier les contenus fiables peut les aider à naviguer de manière plus sûre sur ces plateformes. Les parents doivent également faire preuve de vigilance en surveillant et en limitant le temps que leurs enfants passent sur cette plateforme, en favorisant des activités alternatives. Sans la protection d'adultes responsables et bienveillants, les enfants et les adolescents peuvent vite se retrouver privés de repères dans ce monde virtuel d'où l'importance de garder constamment le contact avec eux.

A.B

IA AU TRAVAIL

Attention à une dépendance excessive !

L'intelligence artificielle (IA), la numérisation, la robotique et l'automatisation peuvent améliorer la santé et le bien-être au travail mais elles créent aussi de nouveaux risques, avertit un nouveau rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le rapport, intitulé Révolutionner la santé et la sécurité : le rôle de l'IA et de la numérisation au travail, souligne la nécessité de politiques proactives pour faire face à ces nouveaux risques. En assumant des tâches dangereuses, en participant à des opérations chirurgicales et en optimisant la logistique, les robots contribuent à réduire les risques et à améliorer l'efficacité. Les systèmes alimentés par l'IA améliorent la surveillance de la sécurité et de la santé, et rationalisent les tâches et les opérations, ce qui allège la charge de travail et stimule l'innovation, même dans les secteurs traditionnellement peu technologiques. Toutefois, le rapport souligne la nécessité de politiques proactives pour

garantir que ces technologies soient mises en œuvre de manière sûre et équitable. « La numérisation offre d'immenses possibilités d'améliorer la sécurité sur le lieu de travail. Les robots peuvent remplacer les travailleurs dans les 'emplois dits 3D', c'est-à-dire 'sales, dangereux et dégradants'. L'automatisation peut réduire les tâches répétitives, comme dans les chaînes de production des usines ou dans le travail administratif, ce qui permet aux travailleurs d'assumer des tâches plus stimulantes », souligne l'OIT.

L'IMPACT DE LA TECHNOLOGIE SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ

Le rapport souligne que la robotique et l'automatisation avancées, l'utilisation de la réalité virtuelle et étendue, ainsi que de nouveaux outils tels que les dispositifs vestimentaires intelligents qui permettent de détecter les risques en temps réel ou les capteurs environnementaux qui surveillent la qualité de

l'air, transforment la sécurité et la santé en prévenant les accidents et en réduisant les expositions dangereuses. La numérisation peut également conduire à l'essor de formules de travail hybrides et à distance qui encouragent la flexibilité et contribuent à améliorer la santé mentale.

Toutefois, ces progrès peuvent également entraîner de nouveaux risques. Si les robots se chargent efficacement des tâches dangereuses, les travailleurs qui entretiennent, réparent ou collaborent avec ces machines peuvent être confrontés à de nouveaux dangers. Les comportements imprévisibles des robots, les défaillances des systèmes ou les cybermenaces peuvent compromettre la sécurité. Des risques ergonomiques peuvent découler de l'interaction homme-robot, ainsi que de l'utilisation d'appareils portables et d'exosquelettes qui ne sont pas adaptés, utilisables ou confortables. L'étude révèle également qu'une dépendance excessi-

ve à l'égard de l'IA et de l'automatisation peut réduire la supervision humaine, ce qui, à son tour, augmenterait les risques pour la sécurité et la santé au travail, tandis que les charges de travail pilotées par des algorithmes et le fait d'être connecté en permanence peuvent contribuer au stress, à l'épuisement professionnel et aux problèmes de santé mentale.

Le rapport met également en lumière les risques en matière de sécurité et de santé auxquels sont confrontés les travailleurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement numérique, des processus d'extraction à ceux qui alimentent l'IA, en passant par les travailleurs chargés de la gestion des déchets électroniques. Le rapport met en évidence les lacunes réglementaires dans la gestion des risques en matière de sécurité et de santé au travail liés à la numérisation et appelle à un renforcement des politiques mondiales, régionales et nationales.

SELON TRUMP

La Russie et l'Ukraine sont «très proches d'un accord»

Les États-Unis et la Russie seraient sur le point de trouver un accord pour mettre fin au conflit. La proposition des États-Unis accorde à la Russie une reconnaissance en droit de la Crimée comme étant russe.

Le président américain Donald Trump a déclaré que la majorité des dispositions d'un éventuel accord pour résoudre le conflit entre la Russie et l'Ukraine étaient convenues. Selon le dirigeant américain, une rencontre entre les deux parties «à un très haut niveau» est nécessaire pour le finaliser. «Une bonne journée de négociations et de rencontres avec la Russie et l'Ukraine ; Ils sont très proches d'un accord, et maintenant les deux parties doivent se rencontrer à un très haut niveau pour le finaliser», a écrit Trump sur le réseau Truth Social. «La plupart des points principaux ont été convenus», a souligné le président américain. Selon Trump, des représentants des États-Unis «seront là où cela est nécessaire pour faciliter la conclusion» du conflit. La proposition des États-Unis accorde à la Russie une reconnaissance en droit de la Crimée comme étant russe, une reconnaissance de l'occupa-



tion des régions de Louhansk, Donetsk, Kherson et Zaporijia, ainsi que l'engagement que l'Ukraine n'entrera pas dans l'Otan. Toutefois, Kiev pourra prétendre à entrer dans l'Union européenne. En outre, la Russie verra la levée des sanctions américaines. Vendredi, le président russe Vladimir Poutine et l'envoyé spécial américain Steve Witkoff ont échangé au Kremlin pour la quatrième fois cette

année, Selon le conseiller présidentiel russe Iouri Ouchakov, la conversation a duré trois heures et a été «constructive et très utile». Trump a quant à lui qualifié la rencontre de bonne. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait annoncé samedi que la Russie n'avait pas l'intention de divulguer les détails des négociations avec les États-Unis concernant le règlement

du conflit ukrainien avant leur conclusion officielle. Dans une interview accordée à CBS News, Lavrov a déclaré : «Nous sommes des gens très polis et, contrairement à d'autres, nous ne discutons pas publiquement des sujets abordés lors des négociations. Sinon, les négociations ne seront pas sérieuses.» Le ministre russe des Affaires étrangères a également suggéré d'aborder cette question avec Volodymyr Zelensky, car il «est prêt à discuter avec n'importe qui par le biais des médias, même avec le président américain Donald Trump.» Plus tôt, Lavrov avait déclaré à la chaîne américaine que Trump était «peut-être le seul dirigeant au monde à comprendre la nécessité de s'attaquer aux causes profondes» de la crise ukrainienne. Il a ajouté que Trump estime «à juste titre» que les deux parties «avancent dans la bonne direction», mais a précisé que certains points doivent être peaufinés.

INDE

Arrestation de 175 personnes au Cachemire après une attaque meurtrière

La police indienne a annoncé, samedi, avoir arrêté 175 personnes dans le district d'Anantnag, situé dans le Cachemire administré par l'Inde, où des tireurs non identifiés ont tué 26 personnes plus tôt cette semaine. Les forces de l'ordre ont indiqué que des opérations de recherche et de bouclage avaient été lancées dans tout le district. L'attaque a provoqué une escalade importante entre les deux voisins dotés de l'armement nucléaire. L'Inde, accusant des liens transfrontaliers avec l'attaque, a pris des mesures de représailles majeures : suspension du traité des eaux de l'Indus, un accord clé

sur le partage de l'eau signé en 1960, expulsion de diplomates pakistanais, annulation de visas pakistanais et renforcement du contrôle des médias. Islamabad a fermement rejeté les accusations, répondant par l'expulsion de diplomates indiens, la suspension des visas pour les Indiens, la fermeture de son espace aérien et l'arrêt du commerce, y compris des transactions transitant par des pays tiers. Le Pakistan a également suspendu l'Accord de Simla de 1972, un accord fondamental conçu pour gérer les différends bilatéraux. Le Pakistan a averti que toute tentative de l'Inde de détourner ou de

bloquer l'écoulement des eaux en vertu du traité des eaux de l'Indus serait considérée comme un «acte de guerre», soulignant que le traité ne pouvait être suspendu unilatéralement. Pendant ce temps, le ministère indien de l'Information a émis une directive interdisant aux chaînes de médias de diffuser en direct des opérations de défense ou les mouvements des forces de sécurité, invoquant des préoccupations de «sécurité nationale». Le Cachemire reste au cœur du conflit entre l'Inde et le Pakistan, chacun revendiquant la région dans son intégralité, bien qu'ils n'en contrôlent qu'une partie.

CONFLIT AU SOUDAN

Les agences humanitaires de l'ONU restent mobilisées

Alors que les médias font état de la poursuite des combats dans certaines localités assiégées du Darfour, dans l'ouest du Soudan, les agences humanitaires des Nations unies restent mobilisées pour fournir une aide alimentaire aux populations impactées par le conflit ainsi que celles exposées à la famine. «Nous mobilisons l'aide pour atteindre les personnes là où elles se sont réfugiées, dans différentes parties du Darfour et de l'Etat du Nord», a déclaré depuis Port-Soudan, Samatha Chattaraj, coordinatrice des urgences du Programme alimentaire mondial pour le Soudan, lors d'un point de presse régulier

de l'ONU à Genève. Selon le PAM, les rapports en provenance du terrain sont «choquants». Environ 450.000 personnes qui étaient déjà confrontées à la famine et à des niveaux de violence terribles ont été forcées de fuir les camps d'El Fasher et de Zamzam en l'espace de quelques semaines seulement. Selon l'agence onusienne basée à Rome, un grand nombre de personnes récemment déplacées à cause des combats entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) ont été piégées par le conflit à El Fasher ou à Zamzam pendant des mois. Le mois dernier, 270.000 personnes à El Fasher

et Zamzam ont reçu une aide du PAM. Entre-temps, des camions transportant 1.600 tonnes de produits alimentaires et nutritionnels du PAM pour 220.000 personnes ont commencé à arriver à Tawila (Darfour du Nord), où 180.000 personnes fuyant les camps d'El Fasher et de Zamzam sont arrivées rien qu'au cours de la semaine passée. «Un autre convoi du PAM en provenance de Port-Soudan est en route pour El Fasher à l'heure où nous parlons, transportant 1.000 tonnes d'aide pour environ 100.000 personnes qui restent dans la ville assiégée», a dit la responsable onusienne. Le PAM vient

également d'entamer la distribution de vivres à 100.000 personnes à Jabal Awlia, «une région au sud de Khartoum qui est fortement menacée par la famine». Ces camions sont arrivés la semaine dernière et constituent les premières livraisons d'aide à Jabal Awlia depuis décembre dernier. La responsable du PAM, qui vient de rentrer en début de semaine d'une mission à Khartoum, indique avoir observé une situation «absolument dévastatrice». De vastes parties de la ville sont détruites. Les niveaux de faim et de désespoir sont «extrêmement élevés, mais les gens gardent espoir».

RDC

Plus de 21 000 décès dus au paludisme enregistrés en 2024

En 2024, 21 695 décès dus au paludisme ont été enregistrés en RDC sur un total de 29 123 262 cas recensés, selon les chiffres publiés vendredi par le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et l'association Soins de santé primaires en milieu rural et urbain (SANRU) et relayés par les médias locaux. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril, et dans l'objectif d'attirer l'attention du monde sur l'impact dévastateur de cette maladie sur les communautés, l'association sans but lucratif Soins de santé primaires en milieu rural et urbain (SANRU), en collaboration avec le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP), a partagé son expérience en matière de lutte contre le paludisme, précise le site Actualités.cd. Patience Mashako, l'une des expertes au sein du PNL, a dressé un état des lieux alarmant de la situation du paludisme en RDC. Selon elle, le paludisme demeure la principale cause de morbidité et de mortalité dans le pays. Le PNL indique qu'en 2024, 29 123 262 cas de paludisme ont été recensés, dont 26 374 394 cas de paludisme simple et 2 748 868 cas de paludisme grave (soit 9,4 %, rapporte le même média. Parmi ces cas, 13 903 437 (soit 47,7 %) ont été enregistrés chez les enfants de moins de cinq ans, dont 1 292 734 cas de paludisme grave. Par ailleurs, 1 496 714 cas ont été rapportés chez les femmes enceintes, dont 1 151 061 cas simples et 345 653 cas graves (soit 30 %). Au total, 21 695 décès ont été enregistrés, dont 15 091 chez des enfants de moins de 5 ans (soit 69 % des décès), précise la même source.

LES POURPARLERS SE
POURSUIVRONT LA
SEMAINE PROCHAINE

Fin du troisième cycle de négociations entre l'Iran et les États-Unis

Le troisième volet de négociations entre Téhéran et Washington sur le programme nucléaire iranien, qui s'est déroulé à Oman au niveau de politiques et d'experts, vient de prendre fin, a annoncé la Radio et télévision d'Iran. Les délégations d'experts d'Iran et des États-Unis ont réussi à concrétiser certains détails concernant les attentes et les exigences des deux parties envers le futur accord, indique le média. Ainsi, l'étape actuelle du dialogue est terminée, les deux équipes de négociation devant rentrer pour recevoir de nouvelles instructions de la part de leurs autorités. «Les pourparlers se poursuivront la semaine prochaine, avec une nouvelle réunion de haut niveau initialement prévue le 3 mai», a écrit sur X le ministre omanais des Affaires étrangères, Badr al-Boussaidi, ajoutant que «les principes fondamentaux, les objectifs et les préoccupations techniques (avaient) tous été abordés» lors des dernières discussions à Mascate.

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA stoppé, la JSK rejoint le CRB

Marouane A.

Le MC Alger, auquel le MC El-Bayadh a imposé le nul au stade du 5-Juillet a raté une belle occasion de conforter sa position de leader de la Ligue 1 Mobilis, tandis que la JS Kabylie est devenue co-dauphin après sa victoire face au CRB Belouizdad (3-2), lors de la suite de la 24e journée, disputée samedi soir. Le MCA a, donc, subi un coup d'arrêt en concédant le nul face au MC El-Bayadh, lequel aurait pu prétendre à mieux, notamment en seconde période. Les Mouloudéens n'ont pas réussi à percer la défense des visiteurs, bien regroupée autour du gardien Abdelkader Salhi. A l'issue de ce match nul, le «Doyen», qui compte un match en moins, reste toujours en tête du classement avec 45 points, alors que le MC El-Bayadh retrouve la cinquième position (34 pts). Cette 24e journée a été marquée par la victoire de la JS Kabylie devant le CRB Belouizdad (3-2) au



stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou. Le début de la rencontre a été en faveur de la JSK qui a ouvert le score par le joueur russe Ignatev, après 22 minutes de jeu. Trois minutes plus tard, les visiteurs sont revenus au score grâce à Meziane (25e).

Par la suite, Berkane a redonné l'avantage aux "Canaris" juste avant la pause (44e), mais c'était sans compter sur la détermination du Chabab, qui est parvenu à refaire son retard lors de la deuxième mi-temps, grâce à Belkhir (69e). Berkane

s'est distingué une deuxième fois en offrant à son équipe le but de la victoire (84e). Les algérois ont terminé la partie à dix après l'expulsion de l'attaquant Mahious à la 32e. Grâce à ce succès, la JSK rejoint le CRB en deuxième position avec 43 pts au compteur chacun.

L'ESM SE RAPPROCHE DU MAINTIEN

Dans la course au maintien, l'ES Mostaganem a réalisé une bonne opération, en s'imposant à domicile devant son concurrent direct, NC Magra (2-1) grâce aux buts de Benlamri (24e) et Bouguetaya (86e). Les visiteurs avaient réduit le score dans le temps additionnel par Demane (90e+4). A la faveur de cette victoire, ô combien importante, l'Espérance de Mostaganem, rejoint l'O. Akbou et l'USM Khenchela à la 12 e position (25 points). De son côté, le NC Magra retombe dans ses travers, et reste scotché à la 15e place (24pts). De son côté, la JS Saoura a réalisé une bonne opé-

ration en dominant "at home", l'USM Alger sur le score (2-1). Les locaux ont ouvert le score par Boutiche à la 34e, mais le capitaine de l'USMA, Alilet a rendu le pendules à l'heure sur pénalty (58e).

Quelques minutes plus tard, la JSS a repris l'avantage sur un but d'Akacem (67e).

Une victoire qui permet à la aux "Aigles" de remonter à la 8 e place (31 pts). En revanche, l'USMA échoue à se rapprocher du podium et recule à la 6e (33 pts) avec deux matchs en retard. En ouverture de cette 24e journée, le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisés jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki à Alger (0-0).

Le match CS Constantine - USM Khenchela a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Constantinois en demi-finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine, dimanche face à la RS Berkane, au stade Chahid-Ham-laoui de Constantine (17h00).

M. A.

COUPE ARABE 2025

Les Verts appelés à défendre leur titre

La sélection algérienne de football seniors participera à la 2e édition de la Coupe arabe des Nations, Fifa-Qatar-2025, prévue du 1er au 18 décembre prochain, selon la Fédération algérienne (FAF), qui rapportait l'information sur ses réseaux sociaux.

«Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, a reçu ce jour une invitation signée par le président de la FIFA, Gianni Infantino, dans laquelle il invite la sélection algérienne à participer à la prochaine phase finale de la Coupe Arabe des Nations, qui se tiendra au Qatar du 1er au 18 décembre 2025», indique un communiqué de l'instance fédérale. Ce sera l'occasion pour l'Algérie de défendre le trophée remporté avec brio en 2021 lors de la première édition, ajoute la

même source. Pour rappel, la sélection algérienne avait battu en finale, disputée le 18 décembre 2021 à Doha, son homologue tunisienne sur le score de 2 à 0 après prolongations grâce à deux réalisations signées Amir Sayoud (99') et Yacine Brahimi (120'+5). En prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations Fifa-Qatar 2025, la fédération algérienne de football avait nommé en décembre 2024, l'ancien international Madjid Bougherra pour préparer une sélection nationale compétitive pour défendre son trophée.

BOUGHERRA ÉTABLIE LA LISTE POUR LA GAMBIE

Sur un tout autre volet, la FAF vient de publier la liste de 26 joueurs évoluant

en Algérie convoqués par Madjid Bougherra afin de prendre part à la double confrontation face à la Gambie pour se qualifier au CHAN 2024. Le match aller aura lieu en Gambie le 3 mai alors que le match retour sera à Annaba le 9 mai. En cas de qualifications les verts disputeront le CHAN au Kenya, Tanzanie et Ouganda. On peut quelques changements par rapport à la première liste, ainsi cinq nouveaux joueurs ont été convoqués Draoui, Tabti (MCA), Belhocini (CSC), Mahious (CRB), Baouche (CSC) D'autres sont sortis de la liste comme, Boukerchaoui (CRB) Merghem (USMA), Khelif, Naidji (MCA) et Hamidi, Boualia (JSK), Boudrama (CSC)), Chaabi (ESS).

R.S.

BELGIQUE

Deuxième but de Slimani pour Westerlo

Islam Slimani a marqué aujourd'hui contre Malines son deuxième but depuis son retour en Belgique cet hiver. Titularisé une seule fois cette saison avec le club belge, le meilleur buteur de la sélection algérienne a égalisé à la 73e minute après un service de Frigan en se trouvant à la limite du hors-jeu en arrêtant sa course pour placer son pied gauche. Le score final est de 2-2 avec la présence de Belghali du côté de Malines dans ce duel pour une place en Europa Conférence League. Transféré cet hiver après un début de saison compliqué avec le CR Belouizdad, Islam Slimani espère toujours un retour en sélection.

WOLFSBURG

Boudaoui invité à rejoindre Amoura

Hicham Boudaoui pourrait bien vivre ses dernières semaines sous les couleurs de l'OGC Nice. Selon les informations du spécialiste Nabil Djellit, Wolfsburg, où évolue déjà son compatriote Mohamed Amoura, manifeste un vif intérêt pour le milieu de terrain algérien. Arrivé sur la Côte d'Azur à l'été 2019, Boudaoui a su, au fil des saisons, s'imposer comme un véritable pilier du milieu

niçois. Cette saison, il réalise probablement l'une de ses meilleures performances depuis son arrivée en Europe. Travailleur infatigable, précieux dans la récupération et habile dans la projection vers l'avant, l'international algérien a été l'un des grands artisans de la victoire de l'OGC Nice face au Paris Saint-Germain (3-1) hier soir, infligeant au club parisien sa première défaite de la saison en cham-

pionnat. Lors de ce match de prestige, Boudaoui a brillé par son activité incessante au milieu, à l'image de son interception décisive amenant le premier but de son équipe. Sa capacité à casser les lignes et à servir proprement ses coéquipiers a grandement contribué au succès des Aiglons, désormais bien installés dans le haut du tableau de Ligue 1. Séduit par la progression de Boudaoui,

Wolfsburg, qui a réussi l'été dernier le recrutement de Mohamed Amoura, voit en lui un renfort de choix pour renforcer son entrejeu. Le club allemand, convaincu par les qualités des joueurs algériens, serait prêt à faire une offre dès cet été pour s'attacher ses services. Actuellement lié à Nice jusqu'en juin 2027, Boudaoui est estimé à environ 10 millions d'euros sur le marché des transferts.

TOUR NATIONAL CYCLISTE D'AIN DEFLA

Riahi remporte la 7e édition

Le cycliste Anes Riahi (Madar cycling team) a remporté, samedi, la 7e édition du tour national cycliste d'Ain Defla, organisée du 24 au 26 avril, en terminant en tête du classement général. Anes Riahi évoluant dans la catégorie sénior s'est adjugé la première place du classement général de la compétition, suivi du cycliste Badlis Slimane de l'équipe nationale en 2e position, tandis que Hamza Yacine a pris la 3e place.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

L'Algérie décroche quatre nouvelles médailles

Les judokas algériens ont remporté quatre nouvelles médailles (1 argent, 3 bronze) à l'issue des combats de la deuxième et dernière journée des Championnats d'Afrique individuels, disputés samedi à Abidjan (Côte d'Ivoire). La médaille d'argent a été décrochée par Maroua Mammeri (+78 kg) battue en finale par la Tunisienne Siwar Dhawedi, alors que celles en bronze ont été l'œuvre de Rayane Zakaria Benatia (-100 kg), vainqueur en finale pour le bronze contre le Guinéen Abdoulaye Millimono, Mustapha Yas-

ser Bouamar (+100 kg), qui a battu le Tunisien Wahib Hdiouech, et Dyhia Benchallal (-78 kg), qui s'est imposée contre la Marocaine Jihane El Houmate. A l'issue des combats de la deuxième et dernière journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson de médailles à 11 breloques (3 argent, 8 bronze) et termine la compétition à la huitième place du tableau des médailles, dominé par l'Egypte (3 or, 1 argent, 4 bronze). Les médailles algériennes remportées lors de la première journée de

compétition ont été l'œuvre de Hou-ria Kaddour (argent, -48 kg), Faïza Aïssahine (argent, -52 kg), Khadidja Bekheira (bronze, -57 kg), Amina Belkadi (bronze, -63 kg), Rachid Cherrad (bronze, -66 kg), Ahmed Mehibel (bronze, -73 kg), Dris Mes-saoud (bronze, -73 kg). Dix-sept judokas (neuf messieurs et huit dames) ont représenté l'Algérie aux Championnats d'Afrique Individuels (25-26 avril en Côte d'Ivoire), qui ont regroupé 203 judokas (114 messieurs et 89 dames), représen-tant 25 pays.

COUPE DU ROI D'ESPAGNE

32e trophée pour le FC Barcelone

Le FC Barcelone est venu à bout du Real Madrid (3-2 a.p.) au terme d'une finale de Coupe du Roi disputée sous haute tension, samedi soir. Le défenseur français Jules Koundé a inscrit le but de la victoire en fin de prolongation pour le Barça, qui remporte la 32e Coupe de son histoire. Troisième Clásico de la saison et troisième défaite pour les Madrilènes. Le FC Barcelone a infligé au Real un nouveau revers en confrontations directes cette saison, au terme d'une finale d'abord à sens unique puis qui s'est emballée en seconde période avant d'offrir une conclusion dantesque aux supporters présents à Séville. Ferran Torres a causé une première frayeur aux Madrilènes, dominés d'entrée par le Barça, avec un extérieur du droit renvoyé en catastrophe par Tchouaméni devant son but (3e). Ce début de match à sens unique s'est encore empiré pour le Real avec la sortie sur blessure du défenseur français Ferland Mendy (9e), signant un pari raté pour Carlo Ancelotti. Incapables de tenir le ballon et asphyxiés par le pressing constant des Catalans, les Madrilènes s'en sont bien sortis après un tackle litigieux de Valverde dans sa surface où l'Uruguayen a touché le ballon de la main (17e). La domination du Barça a continué de se préciser avec un tir enroulé à ras de terre de Yamal qui a frôlé le poteau gauche de Courtois (19e), qui a ensuite été décisif sur une tête cadrée de Jules Koundé (21e). Mais en sursis depuis trop longtemps, le Real Madrid a fini par céder sur un service parfait de Yamal à l'entrée de la surface pour Pedri qui a tranquillement ajusté son tir dans la lucarne du gardien belge (28e, 1-0). Coupables d'erreurs techniques à répétition lors de ce



premier acte, les Madrilènes ont dû se contenter d'un but de Bellingham refusé pour un hors-jeu évident (35e). La frappe d'Olmo sur corner est ensuite passée au travers de tous les défenseurs du Real pour heurter le poteau droit de Courtois juste avant la pause (44e).

MBAPPÉ A PESÉ, KOUNDÉ A SURGI
Entré en jeu pour essayer de relancer son équipe (46e), Mbappé a d'abord assisté à la tentative en deux temps de Vinicius repoussée par Szczesny (49e). Le capitaine des Bleus a réalisé par la suite sa première percée dans la surface barcelonaise, sans trouver l'espace suffisant pour armer sa frappe (54e). Le Français a ensuite relancé la finale en solitaire : après une course dans l'axe et

une faute obtenue devant la surface, le Français a marqué sur coup franc direct en trompant Szczesny à l'aide de son poteau droit (70e, 1-1), son 34e but toutes compétitions confondues cette saison. Vinicius a tenté de lui offrir un doublé quelques minutes plus tard, mais c'est finalement Tchouaméni qui a fait basculer le score pour le Real en dominant Koundé de la tête (77e, 1-2). À l'arrêt depuis un moment, les Barcelonais ont pu compter sur la vista de Lamine Yamal – auteur de sa deuxième passe décisive de la soirée – qui a lancé Ferran Torres en profondeur pour arracher l'égalisation (84e, 2-2). Le temps réglementaire s'est terminé dans un chaos ambiant, après un premier pénalty oublié sur une faute de

Rüdiger (90e+5) puis un second obtenu par Raphinha mais finalement annulé par l'arbitre basque (90e+10). Mais au bout d'une prolongation verrouillée entre deux équipes à la peine physiquement, le défenseur français Jules Koundé a surgi à la récupération du ballon avant de placer une frappe dans le petit filet droit de Courtois pour crucifier le Real dans les ultimes minutes (116e, 3-2). Éliminés de la Ligue des champions par Arsenal en quart de finale et distancés à quatre points du Barça dans le Championnat d'Espagne, les hommes d'Ancelotti recroiseront la route de leurs bourreaux catalans à l'occasion d'un nouveau Clásico en Liga (11 mai) qui sera déterminant pour éviter une saison blanche au géant espagnol.

ALLEMAGNE

Le Bayern à un pas du 34e titre

Vainqueur de Mayence samedi à l'Allianz Arena (3-0), le Bayern Munich a encore besoin de deux points pour décrocher un 34e titre de champion d'Allemagne, sacre ajourné d'une semaine au minimum après la victoire samedi soir de Leverkusen contre Augsburg (2-0). Avec 75 points au compteur à trois journées de la fin de la saison en Bundesliga, les hommes de Vincent Kompany disposeront d'une première balle de titre dans une semaine à Leipzig (samedi, 15h30). Une victoire sur la pelouse de la Red Bull Arena et les Munichois seront hors d'atteinte de Leverkusen, champion en titre, qui ne peut plus mettre que 76 points. Etant donné la différence de buts largement en faveur des Munichois (+61 contre +31), un point devrait être suffisant en fin de saison pour finir avec le titre de champion. Pour le déplacement à Leipzig, Vincent Kompany sera privé de son attaquant anglais Harry Kane, meilleur buteur de la Bundesliga (24), qui a écopé de son cinquième carton jaune pour contestation d'une décision arbitrale, synonyme de suspension auto-

matique. Les coéquipiers de Joshua Kimmich ont dominé leur sujet face à une équipe de Mayence qui lutte pour une place européenne la saison prochaine. L'ouverture du score est venue à la 27e minute de l'international allemand Leroy Sané, grâce à une combinaison avec Serge Gnabry. Dominateurs, les Munichois ont doublé la mise par Michael Olise, auteur de son neuvième but de la saison à la 40e minute, d'une frappe ras de terre et en force à l'entrée de la surface de réparation.

FRANCFORT PROCHE DE LA C1
Programmé à la même heure, le Bayer Leverkusen a été le premier à ouvrir le score dès la 13e minute dans sa BayArena sur une frappe déviée de Patrik Schick, qui a inscrit son 19e but et vient un peu chaotiquement Kane dans la course au trophée de meilleur buteur de la Bundesliga. Comme les Munichois, les hommes de Xabi Alonso ont regagné les vestiaires avec une avance de deux buts grâce à une superbe frappe enroulée d'Emiliano Buendia dans le

temps additionnel de la première période. En seconde période, Thomas Müller a célébré son 500e match en Bundesliga en entrant à la 84e minute, sous les ovations des 75.000 spectateurs de l'Allianz Arena. Dans deux semaines contre le Borussia Mönchengladbach, il disputera un dernier match à domicile sous les couleurs du Bayern. Juste après l'entrée en jeu de Müller, Eric Dier a ajouté un troisième but pour le Bayern de la tête sur un corner tiré par Olise au 1er poteau, la 12e passe décisive du Français de 23 ans. Si la lutte pour le titre pourrait être plénière dès la semaine prochaine, la bataille pour la 4e place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions, s'annonce indécise jusqu'à la dernière journée. En début de soirée, Francfort a corrigé le RB Leipzig 4 à 0, une victoire qui permet à l'Eintracht de faire un pas presque décisif vers la C1, avec 55 points, six d'avance sur la cinquième place. Derrière Francfort, Fribourg a profité de la défaite de Leipzig pour grimper à la 4e place avec 51 points, deux de plus que Leipzig (49).

RAPHINHA AU SUJET DE LA PROPOSITION D'AL-HILAL

«Cette offre aurait pu changer ma vie»

L'argent n'achète pas tout, c'est aussi une question de contexte. Courtisé par l'Arabie saoudite, le Brésilien Raphinha avoue ce week-end avec beaucoup de franchise et d'honnêteté que le salaire mirobolant qui lui a été proposé aurait pu le faire vaciller l'été dernier. D'après le quotidien catalan Sport, Al-Hilal serait prêt à engager près de 400 millions d'euros pour recruter Raphinha, dans la forme de sa vie au FC Barcelone. Mais ses convictions d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui.

Transformé depuis l'arrivée de l'Allemand Hansi Flick qui a fait du Brésilien un candidat au Ballon d'or cette saison, Raphinha sait que son avenir proche s'inscrira dans la continuité chez les Catalans. Qu'importe les propositions qui lui sont faites. Ce qui n'était pas forcément évident l'été dernier. S'il ne pense qu'au Barça à l'heure actuelle, Raphinha ne cache pas qu'il aurait pu facilement céder aux sirènes de la très lucrative Saudi Pro League il y a peu. «Hier, j'ai été informé de l'offre de l'Arabie saoudite et, honnêtement, j'ai été très surpris parce que les chiffres étaient très élevés», a confié le joueur à TNT Sports.

«S'ILS M'AVAIENT FAIT CETTE OFFRE L'ANNÉE DERNIÈRE»
«Honnêtement, s'ils m'avaient fait cette offre l'année dernière, je pense que je serais parti. À l'époque, j'étais un peu effondré, et cette offre aurait complètement changé ma vie, ainsi que celle de ma femme et de ma famille. C'est une somme qui aurait pu changer notre vie du tout au tout. Et celui qui dit qu'il n'irait pas est un menteur, parce qu'il est impossible de regarder des chiffres comme ceux-là et de ne pas penser que cela pourrait changer votre vie, que je pourrais y aller.»

Danger constant au sein d'un trio offensif étincelant, Raphinha a inscrit 30 buts et délivré 21 passes décisives cette saison. Le Brésilien tient sa revanche cette saison après n'avoir pas toujours évolué à son aise sous les ordres de Xavi. «J'ai commencé cette saison avec un état d'esprit différent», admettait-il fin octobre, avant de briller avec un triplé contre le Bayern Munich. L'international auriverde a entamé cette saison sous les meilleurs auspices, sous les ordres d'un entraîneur qui semble lui avoir redonné confiance. Et c'est le Barça qui en profite pour développer un jeu d'attaque séduisant. Dans le sillage de son Brésilien, le Barça rêve d'un nouveau titre en Ligue des champions, dix ans après le dernier en date.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- VERTICALEMENT
- A.

Faciles à porter. Bicross ou VTE.
- B.

Ancien oui. Aptitudes, facultés.
- C.

Qui ont changé de nationalité.
- D.

Convenance personnelle. Forme d'avoir. Crête et Chypre.
- E.

Créature vivante. Boisson de bébé. Est-ouest.
- F.

S'indigne avec force (se). Ce n'est pas grand-chose.
- G.

Plaintes de Ronsard. Dont on s'est servi jusqu'au bout.
- H.

Ils se mettent à table. Épices vendues en poudre.
- HORIZONTALEMENT
1.

Bâtiments de ferme.
2.

En proie à une situation déchirante.
3.

Trois vers.
4.

Ancien bouclier. Paysages désertiques.
5.

Peu fréquent. Deux à Rome.
6.

Aidées dans leur tâche.
7.

Danse afro-cubaine. À lui.
8.

Il s'oppose à ça. Adresse informatique.
9.

Il passe voir quelqu'un.
10.

Rivière de Bretagne. Vaste pays.
11.

Loin d'être avantagée. Avant la date.
12.

Péroné ou tibia. L'éleveur y loge ses porcs.

LES MOTS FLÉCHÉS

ONSEAUX D'ALSACE		ASSÉCHER LE PUIT		CHOISIR PAR SUIF-FRAGES		ALLONGE LE BRAS		FRIMA		PAROLES DE CANCHES
SOLDAT		LOUPÉE		C'EST PAREIL		ARTICLE COURANT		ASSOCIÉS		ELLES ACCOMPAGNENT LES PLATS
SERVICE DE VIGILES										
CÉRAMISTE										
						MONNAIE DE TUNISIE OU D'ALGÉRIE				
FAIRE UNE POUSSE							IL DRAPE UNE INDIENNE			
EST-NORD-EST										
COTISATION SOCIALE									APPARU	
									ELLE EST BLOQUÉE PAR L'ÉCROU	
									ON CHERCHE TOUJOURS À L'ATTEINDRE	DÉFAUT QUI FAIT POIDS...
DOUZE À ROME		QUI ATTEINT LA PERFECTION								
				BÂTIMENT À QUAI		ELLE COMPTE CINQ LIGNES	SAPENT LE MORAL		DIEU DU SOLEIL EN ÉGYPTÉ	
				BIEN BOU-TONNE		CÈDE			SOCIÉTÉ ANONYME	
DÉSADVANTAGER										
SE RAP-PORTER À (SE)										
								FAMILIÈREMENT TRÈS FATIGUÉ		
								COURT		
POÉSIE MODERNE		DE RETOUR								
		AVANT MIDI								
					ACTEUR DE LA FUREUR DE VIVRE					
SAIT SE SERVIR DE LA RADIO										
						CÔTÉ OÙ L'ON VOIT LE JOUR POINDRE				





SUDOKU

		7				8		4
		4		9	7			
2		8		4			3	
		9			3			8
	7						9	
4			2			3		
	4			8		1		6
			1	5		2		
8		2				5		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANCIENT ASPERGE AVANCEE AVISE BEBE CARRIER CREPI CUTI DENTAIRE ELFE
EXTREMITE FAIBLESSE HISTOIRE HOTEL IMAGIER LIVREE MERULE PALET
PLACENTA PORCELET RAMBARDE SMOG TALON TAPER TARGETTE TETANIE
TRIPOTEE TROU

E	F	L	E	P	H	C	R	E	P	I	L
D	E	A	R	X	O	A	G	L	T	I	E
R	E	T	I	R	T	R	O	U	V	T	I
A	C	N	O	B	E	R	C	R	T	G	N
B	N	E	T	P	L	I	E	E	O	O	A
M	A	C	S	A	I	E	G	M	L	V	T
A	V	A	I	L	I	R	S	A	I	E	E
R	A	L	H	E	A	R	T	S	M	T	T
R	E	P	A	T	N	B	E	B	E	I	E

DOCUMENTAIRE RÉALISÉ PAR REDOUANE TAHRI

«La Saoura, un trésor naturel et culturel» projeté à Alger

Le documentaire *La Saoura, un trésor naturel et culturel*, réalisé par Redouane Tahri, a été projeté jeudi à Alger. Cette projection a eu lieu pour célébrer l'inscription officielle du parc culturel de la Saoura sur la liste du patrimoine culturel national. Le film a été produit avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts.



Samy Terki

Dans cette œuvre, Redouane Tahri présente la richesse naturelle et culturelle de la région de la Saoura, située dans le sud-ouest de l'Algérie. Le documentaire montre comment la nature et l'histoire de cette région font partie du patrimoine commun des Algériens. Il rappelle aussi l'importance de protéger ce patrimoine pour renforcer l'identité collective et conserver la mémoire historique du pays. Le film est organisé en deux grandes parties. La première partie est consacrée aux paysages naturels et aux espèces animales de la région. On découvre des gazelles, des faucons, des lézards, des chacals, des loutres communes, des martins-pêcheurs d'Europe, des fennecs, ainsi que d'autres animaux rares qui

vivent dans le désert, les montagnes et les vallées depuis des milliers d'années. Beaucoup de ces animaux sont peu connus, même par les habitants de la Saoura. La seconde partie du documentaire se concentre sur le patrimoine culturel. Elle présente des gravures rupestres, des fossiles, des tombes anciennes et d'autres traces de civilisations passées. Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, était présent lors de la projection. Il a déclaré que l'inscription du parc de la Saoura sur la liste du patrimoine culturel national intervient en même temps que la visite du président Abdelmadjid Tebboune dans la région de Béchar. Il a ajouté que la culture et la protection de l'environnement doivent accompagner la dynamique économique que connaît actuellement cette région.

Redouane Tahri, en expliquant son travail, a souligné que la Saoura possède une histoire ancienne et une biodiversité très riche. Il s'est réjoui de voir le parc classé parmi les sites protégés à l'échelle nationale. Il a aussi appelé à la réintroduction de certaines espèces animales disparues de la région, comme l'oryx gazelle et l'autruche. Le réalisateur a insisté sur l'importance de certaines espèces présentes dans la Saoura. Il a cité la loutre commune, qu'il décrit comme étant la seule loutre vivant dans une zone désertique, et le poisson *Apricaphanius saurensis*, qui ne vit que dans l'oued Saoura. Redouane Tahri est aussi photographe spécialisé dans la nature du Sahara. Depuis plusieurs années, il parcourt la région pour documenter sa faune et sa flore. À travers sa société de production Wild

Algeria (l'Algérie sauvage), il utilise des caméras numériques, des caméras nocturnes et des drones pour filmer les paysages et les animaux. Il partage ses images et découvertes sur les réseaux sociaux pour faire connaître la beauté naturelle et culturelle de la Saoura. En juillet 2024, Redouane Tahri a découvert le poisson *Apricaphanius saurensis* dans un cours d'eau de l'Erg occidental. Ce poisson rare est aujourd'hui inscrit sur la liste rouge des espèces menacées d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). À travers ce documentaire, Redouane Tahri montre que la région de la Saoura est non seulement un trésor pour l'Algérie, mais aussi un patrimoine précieux pour l'humanité tout entière.

S. T.

RESTAURATION DE LA ZMALA DE L'ÉMIR ABDELKADER

Les travaux devraient bientôt commencer

La Zmala de l'Émir Abdelkader est un site historique situé à 4 kilomètres de la ville de Sidi Kada, dans la wilaya de Mascara. Ce lieu rappelle l'organisation politique et militaire de l'Émir Abdelkader pendant la résistance contre l'occupation française. D'après Lahcen Djaker, professeur d'histoire à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, le site conserve encore aujourd'hui un ancien mur d'enceinte, un hammam et 80 oliviers plantés à l'époque de l'Émir. À l'époque, la Zmala était une capitale itinérante. Elle était composée d'un grand ensemble de tentes formant une ville protégée par un mur. L'Émir Abdelkader

avait choisi cet endroit car il est situé sur un plateau difficile à repérer par les forces françaises. Le système politique et militaire mis en place à la Zmala était très avancé. Pendant 15 ans, l'armée française n'a pas réussi à détruire cette capitale mobile. Aujourd'hui, la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara mène plusieurs actions pour valoriser ce site. Une étude technique a été lancée fin 2024 pour préparer sa restauration. Les travaux devraient commencer au second semestre de 2025. Ils porteront sur la réparation du mur d'enceinte, du hammam, du système de drainage, ainsi que sur le traitement des oliviers en col-

laboration avec le ministère de l'Agriculture. Un programme a aussi été lancé pour faire découvrir le site aux jeunes. Il prévoit des visites pour les élèves des écoles, les stagiaires de la formation professionnelle, les étudiants et les jeunes fréquentant les structures sportives et culturelles. Des expositions, des concours, des conférences et des séminaires sont également organisés sur place pour mieux faire connaître la résistance de l'Émir Abdelkader. Une bibliothèque a été créée sur le site. Elle contient environ 2 500 livres consacrés à l'Émir Abdelkader et à sa lutte contre l'armée coloniale française.

S. T.

MAÎTRE DE LA CHANSON
CHAÂBI

Alger rend hommage à Abderrahmane El Kobbi

Un hommage a été rendu, samedi à la salle Ibn Zeydoun (Alger), au maître de la chanson chaâbi Abderrahmane El Kobbi, en reconnaissance de son riche parcours artistique et de sa contribution à la préservation de la chanson chaâbi et de la poésie Melhoun, source d'inspiration de la plupart de ses œuvres. Organisée par l'Office Riadh El Feth sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive en présence de nombreuses figures du monde artistique en hommage à Abderrahmane El Kobbi (80 ans), qui compte parmi les piliers de la chanson populaire. L'artiste a qualifié cet hommage de «geste louable pour l'art chaâbi, qui lui a permis de retrouver de nombreux amis avec lesquels il a collaboré pendant de longues années», ajoutant que «des noms de grands artistes sont évoqués aujourd'hui, qui ont accompagné sa carrière artistique entamée en 1966 et couronnée par la production de plus de vingt (20) disques, dix (10) CD, et une compilation intégrale de ses œuvres publiée par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA)». Cette initiative «rend hommage également à plusieurs générations d'artistes qui ont contribué à la préservation de ce legs artistique algérien», a-t-il indiqué, précisant avoir été «honoré à plusieurs reprises au cours de sa carrière artistique, mais que ce présent hommage avait une saveur particulière sur la scène de la salle d'Ibn Zeydoun, où il a donné de nombreux concerts». De son côté, l'artiste de la chanson chaâbi Abdelkader Chaou a exprimé sa joie de participer à cette soirée hommage, soulignant qu'El Kobbi «fait partie des doyens de la chanson chaâbi. C'est un artiste reconnu pour son style singulier dans l'interprétation de ce genre musical algérien authentique». Il a également insisté sur l'importance de «rendre hommage aux artistes de leur vivant, en reconnaissance de leur apport inestimable». D'autres artistes ont interprété des extraits du répertoire chaâbi, en hommage à El Kobbi, dont Nardjess et Hassiba Abderraouf. Abderrahmane El Kobbi a interprété à son tour un extrait de la chanson «El Casbah wana Wlidha», avec Abdelkader Chaou, en parfaite interaction avec le public. Né en 1945 à Alger, El Kobbi est l'un des grands maîtres de la chanson chaâbi. Il a été formé, à ses débuts, par le chantre de la musique andalouse, Abdelkrim Dali. Sa première apparition fut à la radio nationale en 1966 avec la chanson «Elli aâtah Rabi», qui a lancé sa carrière. L'artiste est connu pour son style particulier dans l'interprétation du chaâbi et du melhoun. Il a contribué pendant plus d'un demi-siècle de carrière, à la préservation de ce patrimoine musical à travers l'enrichissement de la bibliothèque musicale algérienne avec plusieurs albums.

16

●

Alger

●

Ouargla

●

Oran

●

29°

30°

29°

30°

FADJR

DOHR

ASR

MAGHREB

ISHA

05:33

12:57

16:20

18:57

20:22

126 MIGRANTS SECOURUS AU LARGE DE LA LIBYE ET DE MALTE

L'Océan Viking, le navire ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru 126 personnes au total, lors de deux sauvetages samedi au large de la Libye et de Malte, a annoncé dimanche l'ONG basée à Marseille. Lors d'une première opération, 59 migrants ont été secourus, dont une femme et dix mineurs, à bord d'un bateau blanc en fibre de verre surchargé. Aucune des personnes naufragées ne portait de gilet de sauvetage, précise l'ONG, en soulignant qu'à la fin de l'évacuation des res-

capés, le pilote masqué de l'embarcation a quitté la zone à grande vitesse. Un second sauvetage, concernant 67 personnes dans un bateau en bois surchargé menaçant de chavirer, a ensuite eu lieu samedi en fin de journée, dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise, alors que l'Océan Viking se dirigeait vers le nord de l'Italie et le "port sûr" de Marina di Carrara qui lui avait été désigné par les autorités italiennes. Là encore, aucun des passagers ne portait de gilet de sauvetage.

COUPE DU MONDE DE GYMNASTIQUE

KAYLA NEMOUR DÉCROCHE L'OR EN EGYPT

La championne olympique aux JO de Paris 2024, l'Algérienne Kayla Nemour, a décroché la médaille d'or en Coupe du monde de gymnastique 2025, dont la première étape s'est déroulée au Caire en Égypte. Nemour a prouvé une nouvelle fois sa suprématie dans cet agrès. En effet, l'athlète de 18 ans a survolé le concours en obtenant une note de 14,533. Elle a devancé sur le podium la Slovène, Lucija Hribar (13.133) et l'Égyptienne, Judy Abdalla (12.566). L'Algérienne peut également s'offrir deux autres breloques en vermeil étant donné qu'elle est qualifiée également pour les finales de la poutre et du sol. Outre Nemour, Sihem Hamidi et Adem Cogat se sont surpassés aussi dans ce rendez-vous en se qualifiant brillamment pour les finales respectives du saut et du sol.

M.A.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE LA CHAMPIONNE KAYLIA NEMOUR

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, dimanche, la championne olympique Kaylia Nemour pour sa médaille d'or décrochée lors de la phase finale de la Coupe du monde de gymnastique 2025 qui se déroulera au Caire (Égypte). "Notre étoile olympique en gymnastique, Kaylia Nemour, a décroché la médaille d'or lors de la Coupe du monde. Un nouveau sacre pour l'Algérie qui fait notre fierté. Merci, Kaylia. Beaucoup de succès pour la suite du parcours. « Félicitations championne », a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

LIGUE 2 AMATEUR

LE MATCH MB ROUISSAT ET L'USM EL HARRACH REPROGRAMMÉ POUR LE 3 MAI

Le match entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach qui devait se dérouler le 21 février dernier et qui a été arrêté par l'arbitre en raison du manque de sécurité, sera reprogrammé pour le samedi 3 mai prochain au stade du 18 février de Ouargla. La rencontre se jouera à huis clos pour éviter tout incident, sachant que les Harrachis avaient été mal accueillis lors du match annulé. À noter que l'USMH est leader de ce groupe Centre-Ouest avec 64 points, à deux points de Rouissat.

A.M.

LA LFP S'EST RÉUNIE HIER Mesloug appelle à éradiquer la violence

Le président de la Ligue professionnelle de football, Mohamed Amine Mesloug, a tenu, hier, à l'ouverture de la réunion du bureau exécutif de la LFP, à condamner les actes de violences récemment observés lors des rencontres du championnat, tout en appelant à l'unification des efforts de tous les acteurs du football – joueurs, dirigeants, entraîneurs – pour éradiquer ce phénomène de violence et ces comportements négatifs.

Le patron de la LFP a souligné que la sécurité des citoyens et le maintien de l'ordre public sont des priorités majeures qui dépassent le cadre des compétitions et des résultats sportifs. Il a également exhorté les présidents de clubs ainsi que tous les acteurs et intervenants lors des rencontres du championnat à s'unir pour bannir toute forme de violence, en véhiculant un message de paix et d'apaisement entre les équipes et leurs supporters. Il a conclu son intervention en affirmant qu'il est nécessaire de préserver l'éthique sportive et de promouvoir une image positive du football professionnel. Par ailleurs, et pour ce qui est des points débattus par le bureau exécutif lors de cette réunion, il faut savoir que les membres se sont focalisés sur la manière de gérer la fin du championnat, sachant que plusieurs variantes ont été débattues pour ne pas laisser longtemps les clubs sans compétitions. Il fallait, donc, apurer les matches en



retard. Ainsi, quatre (04) matches en retard ont été programmés et adoptés, plus le déroulement de la 25e, 26e et 27e journée en son temps. Le président de la LFP a fait un résumé de la rencontre entre la FAF et les présidents de clubs qui s'est déroulée au siège

de la fédération algérienne de football le mardi 22 avril 2025. Le président de la LFP a notamment évoqué l'interdiction de déplacement des supporters à partir de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. Une proposition dans ce sens sera soumise au pro-

chain bureau fédéral. Le contrat du joueur professionnel et le contrat-type de l'entraîneur ont également été étudiés et des propositions recueillies des clubs seront soumises à étude au prochain bureau fédéral.

Marouane A.

LA SÛRETÉ NATIONALE EN COMPÉTITION À BÉJAÏA

Par : Idir Mehdaoui

Jeudi 24 avril 2025, la salle omnisports de Bakarou, dans la commune de Tichy, a abrité un événement sportif d'envergure nationale. Les policiers venus de différentes régions du pays ont participé au championnat national de course sur route, disputé sur un parcours de 9 km pour les hommes et de 5 km pour les femmes. L'ouverture officielle de cette 38^e édition du championnat interservices de la Sûreté nationale, comptant pour la saison sportive 2023/2024, a été donnée par l'adjoint de l'inspecteur régional de l'Est, représentant

de monsieur le directeur général de la Sûreté nationale. La cérémonie s'est déroulée en présence des hauts responsables de la Sûreté nationale, ainsi que des autorités civiles et militaires. L'événement s'est distingué par une organisation exemplaire et un esprit sportif remarquable. « Cet événement national a été une grande réussite », a déclaré M. Bouzentouta Farès, chef du bureau de la communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa, avant d'ajouter : « Les athlètes se sont donnés à fond pour décrocher une place sur le podium. » Ce championnat a également vu la participation de quelques athlètes de la gendarmerie nationale. Au total, plus de 150 coureurs issus

des rangs de la Sûreté nationale, dont 57 femmes, ont pris part à la compétition. Les premières places ont été remportées par les équipes des wilayas de Blida, d'Oran et de Constantine, dans cet ordre. Les vainqueurs des deux corps sécuritaires ont été honorés lors d'une cérémonie de remise de médailles et d'attestations de participation, en guise de reconnaissance et d'encouragement. L'événement s'est clôturé par des photos souvenirs immortalisant ce moment de fraternité et de sportivité. Enfin, un déjeuner a été offert à l'ensemble des invités et participants au niveau du château de la Comtesse.

I.M

CHLEF : ARRESTATION DE 7 ORGANISATEURS DE TRAVERSÉES CLANDESTINES EN MER

Sept (7) organisateurs de traversées clandestines en mer ont été arrêtés par les services de sécurité dans la wilaya de Chlef, avec la saisie en leur possession de matériel et de moyens destinés pour ce faire, a-t-on appris, dimanche, auprès de la sûreté de wilaya. Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Chlef, sept (7) individus ont été arrêtés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chettia, qui a ainsi réussi à mettre en échec une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer avec la sai-

sie de matériel destiné à la traversée illégale. Cette opération a commencé par l'arrestation de trois (3) suspects, âgés de 24 à 43 ans, originaires de Chlef, à la suite de patrouilles de la BMPJ à Chettia. Le contrôle d'identité et la fouille des suspects ont permis la saisie d'appareils et d'équipements de navigation maritime (2 boussoles et du matériel relatif aux bateaux à moteurs), est-il ajouté de même source. La poursuite des investigations dans cette affaire a mené à l'arrestation de quatre (4) autres personnes, avec l'identification de leur activité criminel-

le dans le domaine du trafic illicite de migrants par voie maritime. À cela s'ajoute la saisie d'une quantité de substances psychotropes destinées à la vente, et l'identification de deux (2) autres individus en relation avec l'activité des suspects. Les suspects arrêtés dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef sous les chefs d'accusation de "tentative et planification de sortie illégale de plusieurs personnes du territoire national en contrepartie d'un avantage financier".